

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

**DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE
L'EDUCATION**

OPTION : PSYCHOLOGIE CLINIQUE

MEMOIRE DE MAÎTRISE

**CONTRIBUTION POUR UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE
DES ENFANTS DELINQUANTS : CAS DU CENTRE DE SAUVEGARDE
DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE D'AGBLANGANDAN
(CNSEA)**

Présenté par :

Mr HESSOU Hermann Jesse

Directeur de Mémoire

**Dr Grégoire Magloire GANSOU
Professeur Assistant**

Je dédie ce mémoire :

A mon feu père HESSOU Célestin, tu m'as toujours eu une attente vis-à-vis de moi. De ta tombe, reçois par cette œuvre, la preuve que j'honorerai toujours ta volonté.

A ma mère, KPONNOU Ablavi Julienne, tu es celle sans laquelle je ne serais parvenu à la maîtrise. J'ai grandi dans la tendresse de tes bras et je te dois ce que je suis devenu. Merci.

A mes frères, Dieu sera d'un grand soutien pour vos réussites aussi

Nos sincères remerciements vont :

A notre Directeur de mémoire, le Dr Magloire GANSOU, Professeur Assistant de psychiatrie en service au CNHU de Cotonou. Malgré vos multiples occupations, votre encadrement sans pareil a été très utile pour la rédaction de ce mémoire.

Au Professeur Agrégé Mathieu TOGNIDE, merci pour vos mots d'encouragements et vos sages conseils.

Au Professeur Agrégé Emilie KPADONOU, votre soutien a été d'une grande marque pour ce mémoire.

A tout le personnel du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, pour leur courtoisie et leur franche collaboration.

A Monsieur Eric MESSENS, pour toute votre aide. Vos conseils ont été très utiles.

Aux chers membres de Jury, vos contributions ont été les meilleures pour parfaire ce document.

A tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**CSEA : Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
d'Agblangandan.**

CSP : Catégorie socio-professionnelle

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I :** Répartition des sujets selon les motifs de placement au centre
- Tableau II :** Répartition des sujets selon les parents naturels vivants ou décédés
- Tableau III :** Situation matrimoniale des parents naturels
- Tableau IV :** Répartition des sujets selon le type de famille
- Tableau VI :** Répartition des sujets selon le nombre d'enfants issus du père
- Tableau VII :** Répartition des sujets selon, les cas d'abandons et de non abandons
- Tableau VIII :** Répartition des sujets selon le type de famille et les cas d'abandons
- Tableau IX :** Répartition des sujets selon les personnes avec qui ils ont vécu
- Tableau X :** Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle des parents
- Tableau XI :** Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et le nombre d'enfants dans le foyer
- Tableau XII :** Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle et le type de famille
- Tableau XIII :** Répartition des sujets selon le type de foyer et le nombre d'enfants issus du foyer
- Tableau XIV :** Répartition des sujets selon la relation affective entre les parents ou tuteurs
- Tableau XV :** Répartition des sujets selon qu'ils représentent leur enfance
- Tableau XVI :** Répartition des sujets selon les attitudes éducatives des parents
- Tableau XVII :** Répartition des sujets selon le niveau d'instruction

SOMMAIRE

Introduction

Première partie : Problématique et Cadres théoriques de référence

Chapitre I : Problématique et Cadres théoriques

Chapitre II : Hypothèses- Variables – Objectifs de recherche

Deuxième partie : Cadre méthodologique et Résultats

Chapitre III : Cadre méthodologique

Chapitre IV : Résultats

Introduction

L'enfant est le père de l'homme. Au regard de cette valeur sociologique, il est l'avenir de la société car une société sans jeunes est une société en voie de disparaître. C'est à ce titre que, vu l'enjeu, la société le prépare à travers des rituels à l'école, dans la famille ou dans la tradition à une intégration, indispensable à son épanouissement psychosocial.

Le premier vecteur de cette mission est la famille qui est le milieu naturel de vie de l'enfant. C'est à partir d'elle que l'enfant formalise son contact avec la société (lieu primaire de socialisation). Elle représente un cliché très fort, très marquant sur la base des liens relationnels dans la formation de la personnalité de l'enfant. En d'autres termes, la famille est une dynamique très importante dans l'équilibre de l'individu au sein de la société.

Que devient donc la famille, si elle est de plus en plus effacée, compromise dans sa mission par le caractère galopant des symptômes sociaux qui l'affectent ; de quelles dynamiques sortent désormais les enfants de la rue et dans la rue, les enfants placés ou trafiqués à des fins d'exploitation économique dans notre société moderne, des mineurs en conflit avec la loi dont le nombre dans une avancée insidieuse fait penser à un suicide collectif des familles. Les conséquences sont plus visibles avec une agressivité marquée au sein de la couche juvénile, la drogue qui participe de plus en plus au quotidien des jeunes, des formes de déviance sexuelle telles la prostitution ou l'homosexualité qui sont des recours, la déperdition scolaire et bien d'autres phénomènes dont l'évolution est inquiétante.

Que devient donc la famille, elle est plus en plus dissociée, produisant des familles recomposées ou monoparentales ; quels modèles sociaux offre t'elle désormais dans une crise communautaire, où la famille élargie meurt au profit de la famille moderne, où l'individu est de plus en plus seul.

De plus, la pauvreté ou la précarité économique augmente la fracture sociale, ayant pour corollaire, la fragilisation de la qualité de l'attachement entre familles et enfants. On observe des phénomènes d'enfants de rue qui sont partis de leurs familles, et qui travaillent dans la rue pour survivre. Avec eux, le risque vers la délinquance est plus grand. On ne peut pas oublier non le stress parental que génère la pauvreté et qui peut avoir des conséquences sur l'éducation des enfants, dans un contexte où la société est en perte de valeurs communautaires.

Mais à côté de toutes ces réalités, la question fondamentale se centre sur l'enfant qui subit la défaillance sociale et répond à la même société par des

comportements qui interpellent notre regard scientifique, celui du psychologue clinicien que nous sommes.

La délinquance juvénile est devenue la pointe du malaise social que vivent les enfants. Dans nos sociétés africaines, le phénomène est présent avec une intensité particulière dans les villes qui mobilise sans cesse l'effort croissant des institutions socio-éducatives qui se peinent à lutter contre celui-ci. Ses racines sont profondes et orientent de nouvelles approches.

Ce sujet délicat retient notre attention à cause des difficultés qu'éprouvent les institutions dans la prise en charge de jeunes délinquants. Plus, ces jeunes nous présentent des comportements déviants, plus ils expriment une fragilité psychique qu'il sera intéressant d'analyser pour mieux les aider dans la prise en charge.

Bien que le thème de la délinquance juvénile ait été abordée par plusieurs recherches, nous avons voulu mener une recherche sur les problèmes psychologiques qui sont présents chez les jeunes délinquants Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan afin d'apporter notre contribution.

Notre étude comporte deux parties essentielles :

- La première partie prend en compte la problématique, le cadre théorique, les hypothèses, les objectifs et les variables.
- La deuxième partie rend compte de la méthodologie, de l'analyse des résultats et du commentaire.

Nous avons enfin une conclusion.

PREMIERE PARTIE :

PROBLEMATIQUE ET CADRES THEORIQUES

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET CADRES THEORIQUES

1- Problématique

La délinquance juvénile est un sujet ancien mais en même temps très nouveau dans nos sociétés traditionnelles en pleine crise. Selon les études de Bernard DORAY (1994) en Afrique, « la situation de l'adolescent se détériore d'année en année : les statistiques au niveau de l'usage de la drogue, de la prostitution, des infractions commises par les jeunes sont accablantes ». Cette tendance montre à quel point la délinquance juvénile est un problème préoccupant.

Au cours de ces dernières années, un ensemble de phénomènes corrélés expriment toute la fragilité de l'équilibre social, un drame transgénérationnel dont les enfants sont les cibles premières, les plus vulnérables. Le scandale des enfants de la rue dans notre société est déjà un vaste champ d'attention sociale qui débouche sur la réalité de la délinquance juvénile, le sommet de l'iceberg. Plusieurs recherches renforcent cette analyse, AMOUSSOUVI (1986) ; AGOLI-AGBO (1996).

Il n'est alors pas surprenant de constater dans les rapports récents établis sur la délinquance juvénile, une surpopulation carcérale des mineurs en conflit avec la loi. Les prisons civiles deviennent davantage les nouvelles familles des jeunes sans oublier les milliers d'autres en danger moral dont les statistiques explosent et amènent les autorités à aider les familles par une ordonnance de placement dans les institutions socio-éducatives pour une rééducation.

L'inadaptation sociale est la racine commune à un ensemble de comportements que ces jeunes développent. Dans le cadre de notre sujet, elle résulte souvent des comportements que l'enfant développe dans la rue ou des comportements venant de son milieu.

Des caractéristiques permettent de décrire les manifestations de la délinquance juvénile dont l'explosion est remarquable en milieu urbain au Bénin. Deux catégories de délinquants sont observables :

- Ce sont d'abord les jeunes délinquants ayant commis des infractions apparentes. Ils sont retenus pour cause dans les prisons ou dans les institutions de rééducation. Les infractions les plus manifestes sont le vol et le recel, l'abus de confiance, les coups et blessures mortels et l'assassinat qui sont occasionnels. Le rapport récent de l'Unicef (2005) montre qu'il s'agit surtout d'une délinquance de survie.

- Ce sont aussi les jeunes en danger moral. Ils présentent des comportements à risque et ne sont pas encore sous le coup de la loi. Le délit le plus usuel est le vol. Ils bénéficient à la demande des parents des ordonnances de placement dans les institutions socio-éducatives.

Dans les milieux urbains, les quartiers concentriques, avec un niveau de vie faible sont des zones à risque pour la délinquance. Ce sont des zones de forte turbulence, caractérisées par la présence des marchés, des gares routières, des salles de cinéma, des boîtes de nuit, des stades, du port, des espaces économiques qui drainent du monde. Ces zones sont facilement identifiables dans les grandes villes, et reconnues comme des foyers permanents d'insécurité. On peut encore les rencontrer sur les plages lors des grandes festivités. Ils sont autour des jeux de paris qui débouchent parfois sur de violentes bagarres.

La délinquance juvénile n'est certainement pas un fait isolé en soi. C'est une réponse à un niveau général de défaillance sociale dont les causes sont multiples : le drame économique actuel, la précarité et l'emploi, la déliaison sociale par la perte des valeurs morales, communautaires dues à la modernité.

Ces bouleversements induisent le relâchement parental par suite des situations de séparation ou de divorce, de l'indisponibilité des parents pour des raisons liées à la survie, des mutations familiales. La démission parentale est devenue tout aussi une gangrène.

En réalité, la famille est d'abord le lieu de cristallisation de la formation de la personnalité de l'enfant. Selon Gabriel MARCEL cité par Belpaire (2000), la famille est pour l'individu une valeur et une présence.

- Une valeur par la fierté que l'enfant manifeste se sentant attaché et d'appartenir à une famille, ce qui lui donne des « assises intérieures » et une référence de ce choix.
- Une présence, une attention dans la mesure où elle protège l'enfant du monde menaçant et hostile, celui de l'inadaptation.

Elle ne peut qu'être mise en cause dans la responsabilité de la délinquance juvénile. En lien, plusieurs études ont mis un accent particulier sur des situations telles les familles dissociées, les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles handicapées par l'absence physique et psychique de l'un ou l'autre des parents, l'indisponibilité affective de ceux-ci suite à des relations conflictuelles, pour des raisons professionnelles ou encore par indifférence. Bref, le désinvestissement parental est une source pathogénique de la délinquance juvénile. De là, il se pose un problème fondamental, celui de la qualité relationnelle au sein des familles en prenant en compte tous les aspects

qui entrent en ligne de compte dans la transmission du modèle familial que ce soit au niveau affectif, comportemental ou cognitif.

Sur le plan social, quel est le rapport du jeune délinquant au monde ? Il cesse souvent d'être l'enfant sujet de fierté pour la famille et fait face au regard réprobateur de la société qui l'étiquette et l'exclut davantage. Quels peuvent être les sentiments d'un exclu ?

Dans cet ensemble de constats, la partie moins éclairée de l'iceberg est la souffrance ou les difficultés psychiques du jeune en arrière plan à ses troubles de comportements. Dans la rééducation de ces jeunes dans les institutions socio-éducatives, cette partie est moins soignée. C'est ce qui a retenu notre attention et nous permis de nous intéresser au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan.

Notre question de recherche est de repérer les problématiques psychiques des jeunes délinquants du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et quelle est notre contribution en tant que psychologue clinicien.

2- CADRES THEORIQUES

2.1- Définition des concepts

2.1.1- La délinquance juvénile

La délinquance juvénile est un phénomène universel qui est défini de façon générale comme l'ensemble des infractions commises avant la majorité pénale, dix huit ans en principe dans la plupart des pays. Cependant, le concept de la délinquance juvénile varie en fonction des normes sociales que définit chaque culture ou société. De ce point de vue, un comportement délinquant peut être perçu comme normal ailleurs. Cela nous amène à décrire ce qui peut être perçu comme comportement délinquant dans notre contexte béninois en dehors des lois particulières définies par les institutions et qui sont des règles applicables à tout individu en matière de délit ou d'infraction.

Dans le regard culturel, un attachement particulier est accordé dans l'appréciation du phénomène :

- aux modes vestimentaires : la manière de s'habiller et de se coiffer est de indicateur pour identifier un délinquant dans notre société. La subtilité est beaucoup plus liée à la moralité.
- Au langage barbare, impoli, inaccessible et réservé à leur cercle avec ses propres règles.
- Aux usages de la cigarette, de la drogue, au découchage, à la fréquentation de certains lieux de mauvaise renommée.

Ces indicateurs sont partagés même si parfois ils peuvent être des erreurs d'attribution. Chaque culture définit ses critères d'appréciation.

Plusieurs recherches se sont intéressées à la délinquance selon des approches différentes.

L'approche juridique considère qu'est délinquant celui qui commet une infraction qu'il s'agisse d'un crime, d'un délit ou d'une contravention, LEIF et DELAY (1973).

Pour certains sociologues, la délinquance est une violation des normes de conduite en usage ou une conduite qui entre en conflit avec les intérêts prioritaires de la communauté, AGOLI-AGBO, (1996).

Dans le domaine de la psychologie, le terme de la délinquance a été abordé par certains auteurs.

Selon J. BABO (), la délinquance est considérée comme « une forme particulière de l'expression de l'individu, surtout chez le jeune, pour compenser ce qui

constitue pour lui une structuration de la personnalité ; c'est essentiellement une forme de communication pathologique dans laquelle l'individu désire inconsciemment se faire entendre et écouter... ». On peut donc comprendre que la délinquance n'est qu'un symptôme du déséquilibre que traverse la personnalité de cet individu.

Le délinquant s'inscrit dans un système relationnel à double sens :

- un premier sens où il exprime une demande par l'intermédiaire d'un acte délictueux.
- Un second où la société se trouve dans la condition de lui répondre. Grand Dictionnaire de la psychologie (2000)

Pour WINNICOT, l'enfant antisocial cherche d'une façon ou d'une autre, violemment ou avec douceur à faire reconnaître la dette que le monde a envers lui, ou à essayer de faire que le monde lui réédifie le cadre qui lui a été brisé. C'est un appel que l'enfant fait à son entourage à travers les comportements anti-sociaux.

Tout en considérant ces diverses analyses, la délinquance juvénile est le point d'aboutissement d'un ensemble de facteurs d'ordre physique, psychologique, social, économique, et éventuellement politique.

2.1.2- **Le milieu familial**

La famille ou unité de base de la société est le creuset où se moule l'enfant depuis sa conception jusqu'à son âge de réalisation autonome. Elle est le reflet de la société en ce sens que la bonne cohésion de la famille augure une belle harmonie sociale.

Le milieu familial est symboliquement pour un enfant comme le prolongement de l'environnement du liquide sémiotique dans lequel le fœtus a besoin de vivre par son développement. De l'expérience familiale dépendra en grande partie son attitude vis-à-vis de la société, FLUGEL (1948).

D'après BERGE cité par ADJAKLY (2006), « l'enfant est un peu le miroir de son univers familial » ; il souligne que le milieu familial agit comme une sorte d'osmose et par les images qu'il présente à l'enfant pour l'aider à se situer dans l'existence et à se construire sur le modèle de ceux qui l'entourent, auxquels il est enclin à s'identifier.

Dans ce processus d'identification, l'enfant grandit avec les influences affectives de la famille. André GIDE chantant l'amour disait « l'amour dans nos maisons, nous avons grandi avec lui ». L'affectivité au sein de la dynamique familiale est importante dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Un ensemble de facteurs sociaux peuvent bouleverser cette dynamique familiale en portant un coup à l'affectivité, à la répartition des rôles au sein du foyer et à compromettre l'éducation de l'enfant.

- Les dislocations familiales

Plusieurs recherches empiriques ont relevé que la dislocation familiale n'est pas étrangère aux comportements délinquants. Selon VINCENT (1981), les dernières études ont montré que le relâchement des liens familiaux est responsable de cette relation de cause à effet.

Gérard NEYRAND (1989), caractérise la séparation des parents comme une rupture dans la vie de l'enfant. C'est un choc traumatisant que l'enfant ressent comme un manque d'attention, un abandon affectif. Ceci détermine que le jeune délinquant à la recherche de l'équilibre se confie à la bande qui va structurer désormais son mode de relation, MUCHIELLI (2002).

La séparation des parents favorise la croissance des foyers monoparentaux qui constituent selon Hélène VAILLE (2005), l'une des expressions démographiques majeures des mutations familiales. Elle montre que la monoparentalité est parfois le lieu de tous les risques, d'emblée pathologique et non structurant pour l'enfant. Ainsi le jeu de relation (père, mère enfant), est alors dysfonctionnel. Ceci est aussi analogue aux familles polygames dont la tendance au dysfonctionnement est propice, vu le faible attachement entre parents et enfants à cause de la taille souvent grande de ces familles.

- La polygamie

C'est un mariage coutumier, un genre de famille caractérisée par un homme et plusieurs épouses.

Dans le contexte africain, la polygamie engendre généralement une famille nombreuse, synonyme de fierté et de puissance. Cette forme de mariage est observable dans les classes pauvres ou moyennes. La polygamie, vu la taille de la famille, fait souvent du père un acteur moins présent dans la vie des enfants à cause des exigences matérielles. Il s'en suit très souvent un relâchement de l'autorité paternelle affaiblie par son absence physique ou affective ou par son impossibilité à donner une réponse aux besoins de l'enfant. C'est la remise en cause du surmoi dont parle aussi HUGOT (1968).

L'existence ou la cohabitation de plusieurs femmes est source de conflits permanents, de frustrations où rivalisent jalousie nocive et désharmonie entre père, coépouses et enfants. Plus tôt, ces enfants développent des conflits d'opposition et de révolte contre l'autorité ou des comportements de résignation. Les résultats s'expriment par des fugues, des actes agressifs, la recherche de bande par valeur sécuritaire. Roger MUCCHELLI (1965)

Ainsi l'affectivité dans le jeu des relations dans le cas de ces situations suscitées est souvent perturbée.

- L'affectivité

Selon le Grand dictionnaire de la psychologie (2000), l'affectivité désigne l'ensemble des réactions psychiques face au monde extérieur. C'est aussi la capacité individuelle à éprouver des sentiments et des émotions. Ainsi la nature des sentiments et émotions que nous éprouvons face à autrui détermine la nature de notre relation affective.

Dans les relations sociales, nous ne redonnons que ce que nous avons reçu de la famille. C'est à ce titre que les plaisirs et les douleurs vécus par l'enfant servent à la fixation des habitudes (MUCCHELLI R. (1965)). Par exemple, l'agressivité est donc une réponse à un monde agressif que l'enfant voit envers lui. Le vécu positif ou négatif détermine donc le développement socio-affectif de chaque individu.

La famille est un élément contextuel on ne peut se passer dans la responsabilité de la délinquance juvénile. C'est le centre de diffusion de toutes les réalités sociales.

2.2. Définition de quelques comportements courants de la délinquance juvénile.

2.2.1- Le vol

Petits codes DALLOZ (1980), exprime en son code pénal, article 379, que le vol est « la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui. » C'est le délit le plus fréquent observé chez ces jeunes délinquants.

Le vol de l'enfant cache deux fonctions au plan clinique :

- une valeur affective : c'est une tentative d'appropriation mais en même temps un aveu d'impuissance, un appel à l'attention pour composer une rupture dans la structuration de sa personnalité, ANANI, ARON et AI (1972) ; c'est un acte de représailles et de revendication.
- Une absence de surmoi résultant d'un rejet ou d'une absence d'autorité paternelle, DOUYON (1972).

Le vol chez ces jeunes délinquants est aussi retenu comme le vol de survie dont la cause est la pauvreté ou le chômage récurrent. (Rapport mondial sur la jeunesse, Unicef (2005))

2.2.2- La toxicomanie

L'usage de la drogue fait partie parfois de leurs vies. La drogue a un caractère sublimatif d'une souffrance psychologique ou d'un échec. C'est un produit qui

sert à supporter une douleur, un traumatisme, des blessures qu'ils ont subies. Elle permet aussi de réaliser facilement les forfaits.

Dans certains milieux délinquants, c'est un rituel d'identification, d'appartenance ou d'acceptation au groupe. C'est parfois un acte de puissance ou de vaillance sur lequel le groupe peut désormais compter pour la défense de ses intérêts.

Sur le plan psychanalytique, l'usage de la drogue renvoie à l'expression d'une forte oralité, symbole d'une carence affective chez le sujet. C'est un moyen d'appropriation de l'objet.

Sur le plan social, l'usage de la drogue peut être une habitude acquise du milieu lorsqu'il est délinquant. Il s'agit là d'un conditionnement social.

2.2.3- La bande

C'est d'abord un groupe de pairs auquel l'enfant appartient. Elle a une importance dans le cadre de la délinquance juvénile – d'où d'ailleurs le terme prend sa connotation négative – parce qu'elle a une grande influence sur l'enfant. MUCCHELLI, (2002), met surtout l'accent sur le rôle très indicateur de la bande dans l'accomplissement des actes délinquants.

Selon Roland COENEN (2004), « le groupe délinquant a pour fonction de remplacer une famille défaillante en offrant des liens de solidarité, de loyauté, d'affection, de complicité, de protection, nécessaires pour évoluer. En somme, la participation aux réseaux délinquants offrira des possibilités de valorisations rapides, des appartenances, des émotions fortes et des sensations, pour lesquelles la force physique, la ruse, l'obéissance du groupe, le courage, le culot sont les premières compétences requises.

La bande fournit un espace pseudo-protecteur de la personnalité du jeune délinquant. La clique ou la bande est une base de sécurité pour l'adolescent à partir de laquelle il trouvera une solution à son processus d'identité.

D'ailleurs l'adolescence est une épreuve sensible face à laquelle l'enfant se libère de ses parents pour s'attacher plus au groupe de pairs qui traversent la même crise. Il se mesure donc à ses pairs dans sa construction identitaire. La bande l'amène à faire le deuil de l'enfant qu'il était ; elle est très utile dans le développement psychologique de l'enfant.

DODSON (1974) dit que « c'est la première expérience de l'enfant avec une sous-culture qui n'est ni dirigée ou ni dominée par les adultes ». Elle prépare l'enfant à l'autonomie. Mais en même temps une mauvaise bande compromettra sa personnalité. Ce sera le chemin de la délinquance juvénile.

2.2.4- La fugue

Le moyen par lequel le jeune délinquant arrive à la bande est la fugue. C'est la réalisation d'un désir impulsif de rompre toute attache (MUCCHELLI (1963)). C'est un comportement inhabituel et imprévu.

Chez l'adolescent, la fugue est souvent une fuite solitaire face à un environnement familial conflictuel qu'il n'arrive plus à supporter. La fugue est à distinguer du vagabondage qui est l'attitude de ceux qui n'ont ni domicile certain, ni de moyen de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. Cette deuxième catégorie est une cible plus facile de la délinquance juvénile car la bande pour eux est la vraie famille.

2.2.5- La violence

La violence est la caractéristique des milieux délinquants considérés comme une jungle. Elle est donc inévitable et remplit comme la drogue un caractère sublimatif de légères dépressions. Au sein du groupe, elle se manifeste par des bagarres violentes et des menaces dans les rapports quotidiens, surtout autour des jeux de paris. Elle permet de structurer parfois le groupe pour hisser les leaders. En dehors du groupe, elle permet d'intimider dans le but de réaliser des infractions.

La violence est le symptôme d'une tension intérieure qu'on cherche à écouler en le déplaçant sur des objets ou des humains.

2.2.6- L'homosexualité

Très peu de recherches ont consacré ce type de comportement comme déviance observée dans le cadre de la délinquance juvénile. Mais elle est pourtant un problème réel dans les centres d'accueil des enfants de la rue ou des mineurs en conflit avec la loi, qui enregistrent fréquemment des cas d'actes homosexuels. En réalité, l'homosexualité est l'utilisation sexuelle de son propre corps et du corps de l'autre du même sexe pour ressentir un certain plaisir.

Sur le plan psychanalytique, dans les études réalisées sur l'homosexualité à l'adolescence, on met en cause la plupart du temps chez ces jeunes adolescents des conflits oedipiens mal résolus aboutissant au rejet de l'objet sexuel et se traduisant par la non acceptation de son propre corps qu'on tente de réprimer par l'acte.

C'est aussi souvent une homosexualité de circonstance passagère dont la fonction est juste la satisfaction d'une pulsion sexuelle.

2.3. Approches théoriques

Nous faisons référence aux approches psychologiques à partir desquelles nous tirons nos outils d'analyse.

2.3.1- Les approches psychologiques

Les théories psychologiques mettent l'accent surtout sur les situations marginales ou irrégulières se rapportant à l'investissement parental et qui ont des influences sur l'organisation du psychisme chez l'enfant, voire des jeunes.

Pour WINNICOTT (1969), « derrière une tendance antisociale il y a toujours une carence ». Il précise que le comportement antisocial vise à s'approprier ce que la mère n'a pas donné à l'enfant. Il s'agit des séparations précoces de l'enfant avec sa mère que BOWLBY (1951), identifie comme le principal facteur étiologique de la délinquance. La mère devient une source désignée, objet d'attention et de préoccupation.

- La relation mère-enfant

La mère est le premier partenaire social de l'enfant. De la qualité de sa relation avec l'enfant dépend les relations ultérieures de ce dernier. Ainsi selon SPITZ (1958), toutes les relations ayant une qualité d'objet à savoir la relation d'amour, la relation de groupe, toutes les relations interpersonnelles prennent leurs sources dans la relation mère-enfant.

La mère est capitale dans la vie de l'enfant depuis sa conception ; elle est l'environnement vital auquel s'accrochait le fœtus qui subira le premier traumatisme de la naissance considéré comme un regret pour l'enfant. Une seconde rupture entre mère et enfant dès les premiers âges renforcera ce traumatisme qui est avant tout un traumatisme relationnel et affectif. Ce qui peut être un élément précurseur de la délinquance plus tard.

La mère est le germe des premières assises de la personnalité de l'individu. C'est à travers la relation mère-enfant chargée de facteurs émotionnels que l'enfant apprend à jouer, le jeu étant le premier stade de l'activité sociale, DURFE et WOLF (1940). Le rôle de la mère est aussi présent dans l'acquisition du langage et des premiers gestes psychomoteurs. La mère est un objet de référence.

En même temps que l'investissement affectif de la mère est indispensable au développement de l'enfant, elle développe également la capacité de l'enfant à tolérer la frustration. A la naissance, au sevrage comme dans les premières difficultés de la vie, la mère joue un rôle thérapeutique face à aux chocs de l'enfant. Selon BERTOLUS (1969), la frustration est nécessaire à une évolution harmonieuse de la personnalité de l'enfant. Elle est la condition indispensable de

l'autonomie, de la connaissance de l'objectivité et de la liberté. Les frustrations l'aident à la constitution de la conscience de soi et de sa participation à l'être social, centre de diffusion d'obligations socio-morales ou seront ressenties comme une injustice contre laquelle il réagira par des comportements asociaux. Par contre quand une mère est trop indulgente vis-à-vis de l'enfant, il ne peut décentrer son « Moi ». C'est là ce que peut donner le « Moi exorbitant et égocentré qui caractérise le délinquant », MUCHIELLI (1965).

A côté de la mère, la place du père détermine aussi le devenir psychosocial de l'enfant. Des psychologues se sont alors intéressés à l'absence psychologique du père dans le développement de l'enfant.

Selon LACAN cité par le Dictionnaire de la psychologie (1993), le père est garant de la loi et prépare l'enfant à son rapport au monde. Il pose les interdits, fixe les règles, fait de l'individu l'être social. Un individu sans « père » est un individu sans repères. C'est la censure. Ainsi l'absence du père engendre des conséquences sur le développement de l'enfant.

LEVY-SHIFF (1982), étudie les conséquences de l'absence du père sur l'équilibre émotionnel et l'adaptation sociale des jeunes enfants. Il constate que les enfants sans père sont plus dépendants sur le plan émotionnel, anxieux et perturbés dans leur développement socio-affectif. Il conclut que l'absence du père est très perturbatrice pour le développement socio-affectif du jeune enfant. LAMB (1986), montre que l'absence du père laisse des traces sur le devenir du jeune. Il explique que le manque d'attachement au père signifie pour l'enfant un état de stress émotionnel. L'enfant en manque ses ressources adaptatives, privé de repères pour sa construction identitaire. Il peut donc échouer dans la délinquance.

BERGONNIER-DUPUY-LE CAMUS (1995), pense que l'absence du père est un problème pour le développement sexué des garçons car ces derniers n'ont plus de modèle paternel. Le père joue un rôle prééminent dans la socialisation de l'enfant. Il réalise le pacte social entre l'enfant et la société, nécessaire à son équilibre psychique.

Que ce soit avec le père ou la mère, la survie psychique de l'enfant dépend de la structuration de la relation triangulaire dont nous savons très bien le rôle du père et de la mère.

La délinquance juvénile trouve aussi des réponses dans la structuration de la personnalité que nous essayerons d'aborder à travers les stades de développement. L'adolescent a été enfant. Pour comprendre l'adolescence, faisons donc la lumière sur son développement depuis les stades antérieurs. Quatre stades de développement de l'enfant sont présentés par Freud et Erikson dans les travaux d'Hélen BEE et Denise BOYD (2003).

. Le stade oral (Stade de confiance ou de méfiance d'Erikson)

Freud marque cette période par la bouche qui est le centre de la stimulation, et le sevrage constitue la principale tâche à laquelle doit faire face le nourrisson. La zone orale (lèvres, langue, bouche) est investie d'énergie libidinale et demeurera plus ou moins importante tout au long de la vie en tant que source de satisfaction. Ainsi les frustrations rencontrées à ce stade comme une carence maternelle entraînera une fixation qui peut avoir des répercussions sur le comportement ultérieur de l'adulte.

Erikson éclaire mieux cette préoccupation en désignant ce stade, celui de la confiance ou de la méfiance. Il explique qu'à ce stade, l'enfant doit apprendre à trouver un équilibre entre ses besoins internes et les possibilités de soulagement offertes par le monde extérieur. L'enfant passe d'une phase de dépendance totale à l'égard de l'environnement à une autre phase à laquelle il doit apprendre une indépendance relative. Ici la présence affective maternelle est nécessaire pour lui offrir une stabilité. Dans le cas contraire, naît une méfiance chez l'enfant à l'égard de son environnement, qui le conduira à une inadaptation sous forme de retrait affectif et social ou sous forme d'une difficulté d'abandon.

. Le stade anal (Stade de l'autonomie ou honte d'Erikson)

A ce stade, la région anale constitue la source de plaisir de l'enfant. La tâche principale à ce stade est l'apprentissage de la propreté qui déterminera la discipline ou l'ordre chez l'adulte. Une éducation trop rigoureuse ou absente de la propreté peut conduire à un adulte trop ordonné ou dans le cas contraire à un adulte indiscipliné.

Erikson parle d'autonomie ou de honte. Pour acquérir son autonomie, l'enfant doit apprendre à contrôler son corps. Il est guidé par ses parents dans son effort pour atteindre le contrôle mais une attitude rigide et sévère peut nuire à son développement car l'expérience devient un échec pour l'enfant. Il développera la honte ou le doute par des comportements à type d'inhibition ou de lâcheté. En cas d'absence de contrainte, développera chez l'enfant une forte impulsivité ou l'entêtement car l'enfant se sent négligé par ses parents dans son désir de contrôler son corps et ceci peut expliquer l'agressivité dans le cas de la délinquance juvénile.

. Le stade phallique (Stade de l'initiative ou de la culpabilité d'Erikson)

Le stade très important, l'enfant découvre son sexe et commence par se masturber. C'est aussi le stade où il s'intéresse beaucoup aux jeux. Ce qui va caractériser également ce stade, c'est le complexe d'Œdipe. L'enfant intègre l'image de son père et tente d'adapter son propre comportement à cette image du « père intériorisé » qui servira de noyau au surmoi.

Les règles et les interdits sont inscrits dans le surmoi. Ils sont à l'origine de la conscience morale et du sentiment de culpabilité. Pour FREUD (1949), la religion morale est une des conséquences du complexe d'Œdipe ; lorsque le complexe est mal affranchi, le risque d'une adolescence en crise s'installe.

Pour Erikson, à ce stade, l'enfant apprend à se fixer un but, à prendre des initiatives, mais aussi à reconnaître ses limites afin d'atteindre des objectifs réalisables. Quand les limites sont imposées de façon rigoureuse, ceci laisse place à la culpabilité chez l'enfant. Le soutien familial doit permettre à l'enfant de le protéger contre des échecs qui vont inhiber son équilibre.

Ainsi de mauvais modèles parentaux, telles des figures parentales défaillantes, des séparations familiales douloureuses peuvent déséquilibrer le comportement de l'enfant à l'adolescence.

. La période de latence

Avec Freud, c'est le stade où l'enfant expérimente des expériences personnelles. Il développe des mécanismes de défense pour faire face à ses angoisses. C'est la fin du conflit oedipien où l'enfant se sépare de ses parents et fait l'expérience du groupe de pairs auquel il s'identifie. Il est donc important qu'à ce stade, les parents veillent au choix du groupe de leurs enfants. Un mauvais groupe n'est bon signe pour une socialisation normale de l'enfant.

La période de latence précède l'adolescence qui est une période très sensible qui vient éclairer ce qu'a été l'enfance par l'effet d'après coup car les relations précoces constituent le contenant et la base sur lesquels se fera le développement ultérieur.

. Le stade génital ou la puberté (l'adolescence)

Ce stade est marqué par des changements physiologiques ou physiques et psychologiques que l'adolescent vit comme un bouleversement. C'est à ce stade que commence l'adolescence.

Erikson décrit que le sentiment d'identité de l'enfant s'effondre en raison de la croissance corporelle rapide et des changements sexuels liés à la puberté.

En réalité, l'adolescence est abordée comme une période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, une grande période de changements biologique et psychologique, DODSON (1974). Avant de devenir adolescent, l'enfant a établi un équilibre satisfaisant vis-à-vis de lui-même ; il lui faut briser cet équilibre pour devenir enfin adulte. Il subit une profonde crise narcissique.

Il est négatif, rebelle et de contact très difficile. Cette crise peut donc se cristalliser en faveur de l'apparition de comportements délinquants si elle rencontre un milieu par trop contraire, incompréhensif ou agressif.

L'adolescence est donc d'abord une crise. « Elle sert à désigner l'acmé du processus du développement entre la fin de l'enfance et l'entrée dans l'âge adulte, que les manifestations plus ou moins bruyantes et les troubles du comportement suivent fréquemment à cet âge », Helen BEE et Denise BOYD (2003). Ainsi les conflits précoces chez l'enfant, les situations affectives et éducatives inadéquates du milieu entrent en résonance avec la problématique de l'adolescence. Les comportements délinquants viennent comme des compromis dans lesquels les adolescents déposent leur fragilité.

Dans la structuration de la personnalité de l'enfant, lorsque des étapes sont défailtantes du fait de la qualité du lien qu'offre son environnement, ceci peut déboucher sur des comportements de l'ordre de la délinquance. Ces comportements sont alors pris en charge par les structures socio-éducatives qui deviennent leur contenant. C'est alors que **l'approche de la psychothérapie institutionnelle** devient une approche dans la prise en charge de ces jeunes délinquants, notamment dans le cas du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence qui est notre cadre de recherche. Cette approche propose un cadre à partir duquel la difficulté de l'enfant est reprise dans un fonctionnement institutionnel qui lui permet de réélaborer son histoire, sa souffrance et de trouver par lui-même des pistes pour s'en sortir. Ce qui suppose un cadre qui fonctionne avec des règles, des activités qui structurent et rythment le fonctionnement quotidien, un relationnel entre professionnels et jeunes constamment réfléchis, des réunions d'équipe et des supervisions. L'approche de la psychothérapie institutionnelle que nous décrivons est une réponse institutionnelle aux vécus de ces jeunes par le jeu des transferts et des contre transferts qui leur permettent de réfléchir à leurs vies et de prendre des décisions pour l'avenir. Elle est tout autant importante car si le fonctionnement institutionnel n'est pas bien pensé pour accueillir ces jeunes, l'institution au lieu d'aider les jeunes à s'en sortir, les fera davantage souffrir. Ainsi donc, nous intéressons dans ce mémoire au cadre institutionnel du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Malgré que les approches psychologiques restent notre choix d'analyse, elles n'offrent pas toutes les réponses au phénomène de la délinquance juvénile. Les pratiques éducatives non cadrantes, les approches sociologiques ainsi que celles biologiques sont aussi une certaine réponse.

2.3.2- Les pratiques éducatives non cadrantes

La socialisation de l'enfant passe par l'éducation qui lui transmet les vraies valeurs de réussite sociale. Et ceci ne se fait sans des modèles éducatifs responsables. Dans le cas contraire, le contexte éducatif peut offrir de faux modèles :

- Les situations éducatives de discorde, de tensions résultant de l'immaturation des parents ou de leur défaut de préparation à la tâche parentale, sont toujours de nature à soustraire l'enfant d'une éducation saine.
- Les sévices corporels, les humiliations, sont ressentis par l'enfant comme un manque d'amour parental

Nos premières relations avec l'environnement étant la base de notre personnalité ultérieure, l'enfant grandit avec toutes les humiliations et va les extérioriser sous formes de comportements asociaux (mécanismes de défense appris du milieu). On ne redonne que ce que l'on a reçu.

Des parents hyper protecteurs de l'enfant, soit par réaction aux sévices de leur propre enfance, soit à cause de l'unicité de l'enfant, compromettent leur éducation en devenant leur ami. Ainsi J. CHAZAL cité par AMOUSSOUVI (1986), dit que « l'enfant ne demande pas à ses parents d'être ses copains mais exige qu'ils représentent un amour, un soutien, une sincérité, une autorité ». Le relâchement est faillible à l'enfant.

- Les représentations parentales défaillantes
 - . Un père éthylique ou toxicomane ou alcoolique perçu comme un vaurien peut être un bouleversement pour l'enfant surtout si ce dernier est un tyran. La rue peut être pour l'enfant un lieu d'apaisement.

- . Le père toujours « dehors » incite ses enfants à le prendre comme un gentleman, un modèle qui les attirera eux aussi dehors

- . Une mère riche et étendant son pouvoir au foyer ; le père perd son autorité devenant un père diminué, atrophié auquel l'enfant refuse de s'identifier. Il va chercher son identification ailleurs.

- . Une mère prostituée constitue un handicap à l'adaptation de sa fille.

- . Les parents fonctionnaires ou commerçants occupés aux tâches professionnelles au point d'être inattentifs, indifférents aux besoins de l'enfant.

Toutes ces situations peuvent induire une carence d'autorité parentale qui peut libérer chez l'enfant, selon DOUYON (1972), l'opposition, l'imitation ou la compensation.

Dans le premier cas, il préconise qu'il est nécessaire de créer un mur familial pour parer à l'opposition de l'enfant sinon ce sera le début de l'escalade juridique. Dans le second cas, l'absence de bons modèles à l'intérieur d'une famille oriente l'enfant vers de mauvais modèles à imiter hors de la famille comme le chef de bande ou le bandit sympathique, malin, crâneur. Dans le

troisième cas, elle conduira tout naturellement à des délits gratuits ou à une affirmation de soi par la délinquance.

2.3.3- Approches sociologiques

2.3.3.1- **Les théories de la désorganisation sociale**

Elles situent l'origine de la délinquance dans une désorganisation de la société et de ses institutions. Ainsi, selon SHAW et Mc KAY (1), « la délinquance qui affecte surtout les classes populaires est la rupture des contrôles sociaux dans les communautés locales, rupture causée par les conditions de vie dans les bas quartiers des grandes villes. La pauvreté, le délabrement de l'habitat, les conflits ethniques associés à la désorganisation du contrôle social sont générateurs de conflits ».

Cette théorie met essentiellement l'accent sur la vie économique qui accentue la désorganisation sociale. Les familles pauvres ou démunies, subissant la pression des changements économiques n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leurs enfants ; ces derniers n'ont le choix que les comportements de survie. Presque inévitable, la délinquance s'opère comme une voie « normale » ou « classique » d'ascension sociale de survie (CHAMBEREDON (1971) ; Chirol C. et Segond P (1980) ; Coslin (1996) ; Dubet (1987)).

Dans ces conditions, le contrôle social n'est plus évident, expliquant toute la fragilité de l'appareil éducatif. L'enfant autrefois pris en charge par la communauté est pris dans les entrailles d'une société à solidarité mécanique qui l'échoue à la rue. Les inégalités sociales se creusent entre les différentes classes sociales, ce qui provoque davantage d'exclusion, de frustrations et d'agressivité dans les rapports, surtout dans les milieux à bas niveaux économiques.

Par ailleurs, quelque soit la classe économique, les rôles traditionnels d'éducateurs qui reviennent aux parents s'effacent parce qu'ils sont davantage occupés matériellement. La mère à cause de sa participation plus présente sur le marché économique est absente de son foyer et ne veille plus à l'éducation des enfants. Le contrôle parental est remis en cause.

2.3.3.2- **La théorie de la tension**

La théorie de la tension considère que la délinquance comme une tentative d'adaptation à l'organisation et à la structure de la société (CLOWARD et OHLIN (1960)). Dans la société, tous les individus partagent les mêmes objectifs de succès. Néanmoins, les membres pour lesquels les opportunités de réaliser ces objectifs sont bloquées du fait de leurs conditions sociales vont ressentir des frustrations et exprimer une tension due à une image dévalorisante de soi. Par

ricochet, ils chercheront à atteindre des buts culturellement variés par le recours à des moyens illégitimes auxquels ils ont accès dans leur société et dont l'expression passe par la délinquance.

2.3.3.3- Les théories interactionnistes

Elles considèrent que la délinquance est le résultat d'un apprentissage social venant des interactions. Le comportement délinquant ou non dépend des circonstances et des situations ; on peut comprendre que les foyers de délinquants tels que les quartiers chauds exposent leur jeunesse à des réactions délinquantes qui sont sans autre mesure validées par la communauté. Autrement dit la délinquance est le modèle que la communauté propose à l'enfant.

2.3.3.4- La théorie de l'étiquetage

Elle centre l'attention sur la manière dont la société réagit face à la déviance. Le regard négatif, incompréhensif et stigmatisant de la société envers les adolescents ayant commis des actes délinquants renforce chez ces derniers la formation d'une identité délinquante.

Le passage vers les sérieuses formes de délinquance est caractérisé par deux étapes :

- Une déviance appelée primaire est causée par les facteurs sociaux énumérés dans les théories précédentes.
- Une déviance secondaire qui est le résultat de la stigmatisation. C'est ce processus qui forge les formes sérieuses de délinquance et qui sélectivement différencie les vrais délinquants de non délinquants.

Selon les auteurs de cette théorie, « le système judiciaire en identifiant quelqu'un comme délinquant lui appose une étiquette négative », surtout l'individu jeune pris dans une crise d'opposition. Cette stigmatisation va conduire l'individu à s'engager plus dans la délinquance :

- D'une part, cette étiquette qui lui colle à la peau, va lui créer toutes sortes de difficultés d'intégration dans la société (trouver un emploi par exemple).
- D'autre part, l'individu va finir par s'identifier à cette étiquette en se forgeant progressivement une image délinquante de lui-même, image à laquelle il va désormais se conformer.

Ces théories sont relayées par des théories psychosociologiques qui portent sur l'image de soi dévalorisante que lui renvoie la société. COOLEY (1956), a remarqué que « l'image de soi est une image sociale, autrui joue en quelque sorte le rôle d'un miroir ». Elle est influencée par la perception et le jugement

des autres. WALLON (1968), traduit que l'enfant ne peut se plaire que s'il a le sentiment qu'il peut plaire aux autres. MALEWSKA-PEYRE (1990), quant à lui a écrit « si la plupart des messages envoyés par les autres ont un caractère négatif, l'image de soi est dévalorisée ». Ainsi donc, la conduite sociale de l'individu est perturbée puisque l'image de soi forme l'identité, BERTRAND (1969). Aussi, BELPAIRE (2000), apporte une autre analyse. Selon lui, l'image dévalorisante de soi que la société renvoie à l'enfant délinquant, le conduit à « l'autisme social ». Le délinquant tendrait à se percevoir comme un incapable social dans une société réprobatrice dans une relation de proscrit.

2.3.3.5- La théorie sur l'environnement

Elle concerne l'habitat public moderne érigé sous un modèle d'isolement de l'individu et qui fragilise la surveillance de l'individu, même au sein de la maison. Ceci ne favorise pas à renforcer le lien de l'enfant au groupe. Son relationnel avec la société peut en souffrir chez lui.

De façon résumée, les approches sociologiques viennent renforcer les approches psychologiques qui centrent la question de la délinquance juvénile sur l'individu, la famille et le groupe social. Ce qui aide à bien penser le fonctionnement institutionnel qui peut les accueillir tel le cas du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, notre cadre de recherche.

Au delà de ces approches qui offrent des possibilités d'analyse et d'interprétation de nos résultats, nous essayerons de faire la synthèse des travaux déjà effectués dans ce domaine afin de circonscrire notre sujet à des fins de recherches efficaces.

2.4- Travaux antérieurs

. Michel BORN et Pierre THYS (2001), dans leurs travaux de recherche « Délinquance juvénile et famille » ont présenté plusieurs études dont essentiellement « Les apports de l'expertise médico-psychologique à l'évaluation des cas de jeunes délinquants et de leur famille » de Dr Maurice KORN et « Le rôle de la fratrie dans le développement des conduites délinquantes » de Jacqueline SPITZ.

Dans ses résultats, Maurice KORN retient en lien avec la délinquance juvénile la responsabilité grande des carences éducatives et affectives, de même que la fréquence élevée de certaines structures ou pré-structures psychologiques telles que le profil pré-psychologique en grande proportion, des carencés affectifs, des problématiques narcissiques ou borderlines.

Quant à Jacqueline SPITZ, elle retient que de manière directe ou indirecte, la fratrie semble participer à l'évolution de certains membres et à leur engagement dans la délinquance juvénile. Elle constate que dans les familles à conflits multiples ou à carences multiples d'où sortent la plupart de jeunes délinquants, la fratrie ne remplit pas le rôle de support social, n'offre pas de lien affectif chaleureux. Et pire lorsqu'elle est un modèle déviant, elle légitime l'activité délictueuse et favorise l'apprentissage par imitation. Elle conclut que la relation entre le délinquant et sa fratrie paraît ne pas être seulement un facteur de risque, mais semble surtout ne pas constituer un facteur de protection contre la délinquance.

. ADJAKLY Djatougbe Ablavi (2006), a recherché dans une étude réalisée sur de jeunes délinquants à Lomé les facteurs qui peuvent être à l'origine de la délinquance juvénile. Dans ce travail, elle a dégagé que ses sujets enquêtés ont vécu dans un environnement déficient, caractérisé par le manque de soutien financier, un manque de modèles stables dans leurs familles respectives. Elle a aussi présenté un certain nombre de travaux réalisés à ce sujet.

. FURSTEINHEIN cité par HEUYER (1969), a cherché à déterminer chez des mineurs délinquants les types particuliers psychologiques. Il distingue les agresseurs sexuels et les dominateurs tyranniques qui dominent le groupe avec une morphologie athlétique et un contrôle insuffisant de leur affectivité, puis les accapareurs adules à la boulimie, de vols généreux, utilitaires, de compensation avec des comportements de peur de la punition, de timidité, d'inhibition, d'anxiété, de jalousie, de fabulation.

. MAILLOUX (1962), a présenté la délinquance comme un trouble du développement psychosocial. Selon l'auteur, le conflit psychologique que nourrit la crainte de certains parents d'avoir mis au monde une brebis galeuse est le noyau qui cristallise l'attitude délinquante chez leurs enfants. La projection que se fait les parents a une influence très importante sur la personnalité de l'enfant.

Il a aussi distingué deux types de délinquance : d'une part la délinquance qui se présente sous forme d'une névrose où la conduite antisociale est peu syntone au Moi c'est-à-dire que les délits sont la conséquence d'emportements occasionnels et donc ne s'identifie pas à la vraie délinquance, d'autre part la délinquance qui s'assimile à un équivalent de la psychose où le Moi endosse d'emblée une attitude antisociale. Il les présente comme des sujets dont le développement psychosocial est irrémédiablement compromis par une fixation narcissique précoce.

. REYMOND-RIVER (1965), a travaillé sur la bande délinquante. Il a montré que deux motifs poussent le délinquant vers la bande :

- Un besoin de sécurité : presque tous les délinquants sont anxieux, la bande dissout l'anxiété et la rend intolérable.
- La bande tire le délinquant de sa misérable enfance pour en faire un « homme ».

Il décrit que les dures conditions de l'existence qui font du délinquant un retardé affectif, l'ont prématurément mûri. Il a appris que la vie est une lutte sans merci où les plus forts écrasent les plus faibles. Il va donc brûler les étapes qui le séparent de l'âge adulte pour être des plus forts. La bande lui offre cette possibilité et sans elle, serait devenu un pauvre ballotté par une vie hostile. Avec elle, il domine l'entourage, prend sa défense en terrorisant tout un quartier, en bravant l'autorité.

. COPPIEETERN'S t WALLANT (1992), a analysé les causes de la délinquance urbaine dans plusieurs pays d'Afrique Noire. Il a relevé neuf causes à savoir la misère des classes laborieuses, les coutumes inadaptées au monde soit disant moderne, le sexe et ses dangers, la corruption morale de la jeunesse, l'urbanisation sociale, les mass média, le vagabondage corrélé à la mendicité, les rebellions et guerres, la drogue.

. DJASSOA (1990), a travaillé sur la marginalité juvénile à Lomé. Il a montré que la plupart des jeunes marginaux viennent des familles éclatées. En lien, il constate trois types de déviance :

- la déviance simple (activités de subsistance, école buissonnière, insolence, revendication, fugue).
- la déviance délictueuse (vol, vagabondage, agressivité, violence, banditisme).
- la déviance pathologique (inhumations de propres habits, incinération de propres habits sales, énurésie nocturne, phobie scolaire).

Il relie les causes de ces différentes déviances à l'éclatement des familles, à l'insécurité affective dans ces familles, à des facteurs psychopathologiques comme le trouble relationnel de type abandonnique.

. Aminatou MAHAMAN (1994), à partir des jeunes de la prison civile de Niamey au Niger a surtout relevé l'impact du milieu carcéral sur la réinsertion de ces jeunes. Elle a essayé de démontrer le rejet dont font preuve les parents à l'égard de leurs enfants quand ces derniers sont une fois emprisonnés.

Au Bénin, plusieurs recherches ont été également faites.

. Salomon DOSSOU (2007), a recherché les causes liées à la difficulté de réinsertion socioprofessionnelle des mineurs en conflit avec la loi au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Il remarque que cette réinsertion socioprofessionnelle échoue souvent, cause d'un accompagnement matériel insuffisant de ces jeunes après leur formation.

. BAMIGBOTCHE F. et TAIWO C. (2006), ont contribué à l'élaboration d'un indice de réinsertion sociale des mineurs suivis par le Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Ils ont surtout relevé que la réinsertion est difficile pour la plupart de ces jeunes à cause des délits commis. Ils relèvent que les moyens sont insuffisants pour une insertion professionnelle de ces jeunes, ce qui peut compromettre la réinsertion.

. M.T. HOUEDANOU (2007), a présenté une étude sur la situation des mineurs en conflit avec la loi à la prison civile de Cotonou. Il constate que la déperdition scolaire a favorisé l'accroissement du nombre de délinquants, surtout de beaucoup de filles qui ont basculé dans la prostitution. Il prévient que les conditions de vie pénibles à la prison civile de Cotonou peuvent engendrer des traumatismes psychologiques chez ces enfants.

. Joachim AMOUSSOUVI (1986), a étudié l'enfance de la rue en milieu ouvert à Cotonou. Il établit une relation entre la rue et la délinquance juvénile, la rue étant pour lui un facteur de risque vers la délinquance.

. Joseph Zinsou GOUGBENOU (1987), a montré à partir de 3140 cas d'enfants délinquants rencontrés dans les grandes villes du Bénin que la délinquance infanto-juvénile ne commence véritablement qu'à 12 ans. Selon lui, l'explosion des villes avec tous les problèmes corrélés à la destruction du tissu social compte beaucoup. Il note que la plupart de ces jeunes sont sans occupation professionnelle. Il a aussi abordé les aspects psychologiques du phénomène dans la vie de ces jeunes en relevant surtout un sentiment d'insécurité permanente.

. Adéline Edwige GUEDEGBE (2006), a quant à elle analysé la qualité de la prise en charge au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Elle a remarqué que les moyens humains et matériels insuffisants influencent négativement la qualité des prestations des techniciens sociaux du centre. Selon elle, il manque une stratégie de renforcement des capacités du personnel technique du centre.

. Moussa YODA (1987), dans son rapport d'études sur le Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, a présenté les facteurs

sociaux qui poussent l'enfant à l'inadaptation. Il met la famille au cœur de l'origine des problèmes d'inadaptation des enfants.

Tous ces travaux rendent compte de la pertinence de la menace que constitue la délinquance juvénile en abordant chacun des aspects parfois différents du phénomène mais aussi des éléments qui semblent convergents. Cette lecture des travaux déjà effectués revêt un caractère important puisqu'elle nous permet de constater qu'il y a des travaux faits sur le phénomène au Bénin comme à l'extérieur. Ils abordent dans la plupart du temps selon les objectifs poursuivis les aspects matériels, sociaux du phénomène mais très peu l'aspect psychologique qui est tout aussi important car la santé mentale est inhérente au développement social. Aucune recherche au Bénin depuis les travaux de GOUGBENOU en 1986 n'a poussé la question un peu plus loin, surtout notamment sur la prise en charge psychologique en appui à la prise en charge socio-éducative que présente déjà le centre.

Tenant compte du contexte particulier du Bénin et notamment du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, nous voulons faire ressortir à travers notre recherche, les facteurs psychologiques qui déterminent la délinquance chez ces enfants en vue d'une prise en charge psychologique adéquate.

CHAPITRE II : Hypothèses- Variables – Objectifs de recherche

2.1- Hypothèses

Il existe des facteurs psychologiques qui poussent ces jeunes à la délinquance juvénile.

2.2- Variables

2.2.1- Variables indépendantes

Les variables indépendantes sont la structure familiale, le cadre socio-économique familial, le climat affectif familial, les attitudes éducatives.

2.2.2- Variable dépendante

La dépendance juvénile : le vol, fugues, vagabondage, meurtre, violences, banditisme, viol.

2.3- Objectifs de recherche

2.3.1- Objectif général

Améliorer la prise en psychologique au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan.

2.3.2- Objectifs spécifiques

- 1- Identifier les facteurs psychologiques qui déterminent la délinquance.
- 2- Améliorer la prise en charge au Centre de Sauvegarde par la prise en compte des facteurs psychologiques.

DEUXIEME PARTIE :

CADRE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS

CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE

3.1- Population – Echantillon

3.1.1- Présentation du cadre de l'étude : Le Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan.

Créé le 9 septembre 1967 par le décret n° 316 PR/MJL, le Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan est implanté dans la commune de Sèmè-Podji en République du Bénin. Il est situé sur la première rue du côté gauche après le carrefour PK 10 dans le sens Cotonou vers Porto-Novo.

Le CSEA est un établissement public affilié au Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

Il a pour mission de recevoir les mineurs délinquants et les adolescents en danger moral ayant bénéficié d'une décision judiciaire de placement. Il assure l'accueil, l'hébergement, l'entretien, la formation professionnelle et la rééducation de ces jeunes délinquants comme une mesure alternative à la prison pour ceux délinquants ou en mesure préventive pour ceux en danger moral.

Dans l'accomplissement de sa mission, il utilise deux formes de régime : le régime d'internat ou milieu fermé et celui d'externat ou milieu ouvert.

Le régime d'internat est appliqué aux enfants et adolescents ayant commis une infraction ou présentant un comportement caractériel et bénéficiant d'une ordonnance provisoire délivrée par le juge des enfants. Ils bénéficient d'une grille de formations professionnelles à savoir la taille, l'aviculture, la menuiserie, la soudure. Les jeunes, quand ils sont reçus, sont écoutés, orientés professionnellement en fonction des métiers disponibles, puis réinsérés dans leurs familles d'origine ou dans des familles d'accueil.

Le régime d'externat prend en compte les enfants et adolescents ayant des comportements délinquants face auxquels leurs familles sollicitent l'aide des éducateurs dudit centre.

Dans la prise en charge des enfants, le centre dispose d'un personnel très réduit de quatre travailleurs sociaux (1 assistant social, 1 éducateur spécialisé et 2 éducateurs de formation enseignante), deux infirmiers en plus du personnel administratif (Directeur, comptable et secrétaire). Nous n'oublions pas de souligner les chefs d'atelier, le cuisinier et les gardiens.

Le centre dispose de plusieurs bâtiments. Deux blocs de dortoir, l'un fonctionnel avec une capacité de 30 lits accueillent les sujets, un bâtiment de deux salles

accueille la cantine ou salle télé et la cuisine, un autre accueille l'infirmier, quatre salles d'animation ou d'atelier, une salle d'alphabétisation et deux blocs administratifs.

Au moment de notre étude, il y a un effectif de 22 jeunes au Centre et un effectif d'une centaine en milieu ouvert que les travailleurs sociaux suivent.

3.1.2- Population

L'ensemble des jeunes délinquants constitue notre population d'étude. A cause de la durée et de la faisabilité de notre étude, nous ne pourrions pas couvrir toute cette population dont les chiffres statistiques ne sont pas exactement disponibles.

Nous avons donc choisi les jeunes en régime d'internat, placés par le juge des enfants. Ils viennent des différentes prisons et directement de la famille. La seule institution retenue pour notre étude est le Centre de Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Il est au Bénin le seul et le plus grand centre qui accueille cette catégorie de sujets dont nous avons besoin pour notre recherche.

3.1.3- Echantillon

Notre échantillon est constitué de jeunes délinquants rencontrés dans ce centre au moment de notre enquête. Il est composé de jeunes dont la tranche d'âge est de 12 à 22 ans. L'âge retenu pour être placé est de moins de 18 ans mais compte tenu des difficultés de réinsertion, il y a en qui ont passé plusieurs années déjà au centre. Notre échantillon est composé de 22 jeunes tous présents au centre au cours de notre recherche.

Dans notre échantillon, il y a deux catégories de jeunes :

- ceux venant de la prison 20
- ceux en danger moral 2, placés par leurs familles avec l'autorisation du juge des mineurs.

3.2- Méthodes de collecte et d'analyse des données

3.2.1- Méthodes de collecte des données

3.2.1.1- Processus de collecte des données

Sur le plan théorique, en vue de rassembler des données indispensables à notre recherche, nous avons consulté des travaux qui s'y rapportent.

Pour la recherche sur le terrain, notre acceptation a été subordonnée par une autorisation d'enquête du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits

de l'Homme qui est l'autorité de tutelle du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Nous avons enfin obtenu l'adhésion du Directeur du centre et toute son équipe qui ont conduit avec nous notre enquête de terrain.

Comme technique d'enquête, nous avons opté pour l'observation et l'entretien.

3.2.1.2- Instruments de collecte des données

Dans le cadre de notre étude, l'observation et l'entretien nous semblent être plus appropriés. Car ils permettent de ne pas mettre les enquêtés dans une situation d'interrogatoire qu'ils ont déjà subie pendant leur détention. Ces techniques nous ont permis de développer chez nos enquêtés une confiance indispensable pour le recueil d'information puisqu'il s'agit des infractions parfois graves dont la sensibilité ne leur permet d'en parler librement.

Nous disposons d'une fiche d'enquête composée de questions fermées et de questions ouvertes.

Notre pré-enquête nous a permis de recenser les problèmes afin de réduire les biais.

3.2.1.3- Le déroulement de l'enquête

La pré-enquête

L'élaboration de notre fiche d'enquête passe par une pré-enquête qui permet de préciser les limites et les conditions de l'étude, de rechercher ou d'éliminer les variables à inclure. Dans le cadre de notre étude, la pré-enquête a servi à tester notre fiche d'entretien, ce qui nous a permis de reformuler certaines questions ou d'inclure d'autres mais aussi un temps de familiarisation avec les enquêtés et l'équipe des encadreurs.

La pré-enquête a été surtout un temps d'observation qui est d'une grande utilité car il nous a permis de comprendre le fonctionnement de l'institution et de participer aux activités qui sont des moments de partage très importants pour gagner leur confiance.

L'enquête proprement dite

Notre enquête a duré un mois et demi, de janvier 2009 au février 2009. Nous avons au préalable consulté les dossiers contenant les enquêtes sociales. Ces enquêtes comportent les motifs de placement et d'utiles informations sur le mineur et sa famille. Quant aux dossiers incomplets, nous avons sollicité l'équipe d'encadrement dont le concours nous a été précieux. Cette démarche

nous a permis de faciliter l'étude de chaque cas et de conduire favorablement chaque entretien.

Nous avons traduit les questions en langue locale afin de mieux faciliter la compréhension. La langue locale utilisée est le fongbé que la plupart des sujets parlent au centre. Pour ceux qui viennent des régions dont nous ne connaissons la langue, surtout du nord, l'entretien a été fait en français qu'ils ont essayé de parler faute d'interprète. Les réponses recueillies nous permis de remplir nos fiches d'enquête.

Notre grande difficulté au cours de cette enquête a été surtout de mettre en confiance nos enquêtés, ce qui demande une flexibilité au cours de nos entretiens.

3.2.1.4- Choix des méthodes et techniques

Pour notre travail, nous avons utilisé les méthodes statistiques pour les calculs de pourcentage. Elles ont été appliquées aux questions fermées et aux questions ouvertes dont les réponses ont préalablement fait l'objet d'analyse de contenu.

CHAPITRE IV : RESULTATS

4-1- Présentation et analyse des résultats

Notre étude a porté sur un échantillon de 22 sujets. Voici exposés les résultats auxquels nous sommes parvenus. Tous les tableaux qui seront présentés ont comme source nos propres enquêtes réalisées au Centre de Sauvegarde.

4.1.1- Les motifs de placement au centre

Tableau I : Répartition des sujets selon les motifs de placement au centre

Motif de placement	Effectif	Pourcentage
Vol	13	59,10%
Fugues	11	50 %
Vagabondage	8	36,36%
Meurtre	5	22,72%
Violences	3	13,63%
Banditisme	3	13,63%
Viol	2	9,10%
Total	22	100%

Le tableau I nous révèle que le vol est le délit le plus courant.

4.1.2- Les facteurs psychologiques

4.1.2.1- La structure familiale

4.1.2.1.1- Les parents naturels vivants ou décédés

Tableau II : Répartition des sujets selon les parents naturels vivants ou décédés

Parents naturels vivants ou décédés	Effectif	Pourcentage
Les deux parents vivants	7	31,80%
Père vivant mère décédée	3	13,63%
Père décédé mère vivante	8	36,37%
Les deux parents décédés	4	18,20%
Total	22	100%

Le tableau II montre que dans 68, 20 % des cas les sujets, ont perdu l'un au moins des deux parents avec une prédominance des pères soit 36,37%. Seulement dans 31,80%, les deux parents sont vivants.

4.1.2.1.2- La situation matrimoniale des parents naturels

Tableau III : Situation matrimoniale des parents naturels

Situation matrimoniale des parents naturels	Effectif	Pourcentage
Parents restés mariés	4	18,20%
Parents séparés pour cause de divorce	4	18,20%
Parents séparés pour cause de décès de l'un des parents	10	45,40%
Cas non déterminés	4	18,20%
Total	22	100%

Sur le tableau III, on constate une nette prédominance des cas de séparations de parents respectivement 45,40% pour cause de décès de l'un des parents et 18,20% pour cause de divorce, soit au total 63,60% des cas de séparations. Les cas non déterminés sont dus au fait que les deux parents de ces sujets sont décédés quand ces derniers ont dans leur petite enfance.

4.1.2.1.3- Le type de famille

Tableau IV : Répartition des sujets selon le type de famille

Type de famille	Effectif	Pourcentage
Foyer polygame	12	54,55%
Foyer monogame	10	45,45%
Total	22	100%

On remarque avec le tableau IV que 54,55% des sujets viennent de familles polygames et 45,45% de familles monogames.

4.1.2.1.4- La fratrie

Tableau V : Répartition des sujets selon le nombre d'enfants issus du père

Nombre d'enfants issus du père	Effectif	Pourcentage
Un à deux enfants	5	22,70%
Trois à quatre enfants	3	13,60%
Cinq enfants et plus	14	63,70%
Total	22	100

On note à travers le tableau V que la plupart des familles soit 63,70% ont au moins cinq enfants avec comme moyenne 10,6 enfants par famille.

4.1.2.1.5- La position dans la fratrie

Tableau VI : Répartition des sujets selon leur position dans la fratrie

Position dans la fratrie	Effectif	Pourcentage
Position d'aîné	3	13,60%
Position de benjamin	14	63,70%
Autres	5	22,70%
Total	22	100%

On remarque dans le tableau VI que la majorité des sujets occupent une position extrême dans la fratrie, respectivement 63,70% benjamins et 13,60% aînés avec 4 sujets qui sont enfants uniques.

4.1.2.1.6- Les abandons et les non abandons

Tableau VII : Répartition des sujets selon les cas d'abandons et de non Abandons

Abandons – Non abandons	Effectif	Pourcentage
Non abandons	9	40,90%
Abandons par le père	3	13,63%
Abandons par la mère	6	27,27%
Abandons par décès des deux parents	4	18,20%
Total	22	100%

Le tableau VII montre que des sujets ont été abandonnés dans respectivement 31,83% par le père, 45,47% par la mère. Beaucoup de sujets ont été abandonnés par leurs mères. Au total dans 77,30% des cas, les sujets ont été abandonnés par l'un au moins des parents.

Dans 40,90% des cas, les sujets n'ont pas été abandonnés par leurs parents.

4.1.2.1.7- Le lien entre le type de famille et les cas d'abandons

Tableau VIII : Répartition des sujets selon le type de famille et les cas d'abandons

	Famille polygame	Famille monogame	Total
Abandons par le père	1	2	3 (23,09%)
Abandons par la mère	3	3	6 (46,14%)
Abandons par décès Des deux parents	4	0	4 (30,77%)
Total	8 (61,53%)	5 (38,47%)	13 (100%)

On constate à travers ce tableau que beaucoup d'enfants soit 61,53% des cas viennent des familles polygames.

4.1.2.1.8- Les ayant en charge

Tableau IX : Répartition des sujets selon les personnes avec qui ils ont vécu

Personnes avec qui ils ont vécu	Effectif	Pourcentage
Ayant vécu avec père + mère	5	22,72%
Ayant vécu avec père	3	13,63%
Ayant vécu avec mère	4	18,18%
Ayant vécu avec tuteur (famille élargie ou famille d'accueil)	10	45,47%
Total	22	100%

On constate dans le tableau que 22,72% des sujets ont vécu avec les deux parents ensemble, 31,81% avec l'un des deux parents, et 45,47% avec des tuteurs.

4.1.2.2- Le climat affectif familial

4.1.2.2.1- Affectivité entre parents

Tableau X : Répartition des sujets selon la relation affective entre les parents ou tuteurs

Relations entre parents	Effectif	Pourcentage
Relation affective favorable	7	31,80 %
Relation affective défailante	11	50%
Cas non déterminés	4	18,20%
Total	22	100%

Nous remarquons à travers ce tableau que 50% de familles de sujets vivent dans un environnement familial affectif qui est défaillant. 31,80% de familles ont une relation affective favorable. Ici les cas non déterminés représentent les cas où vit uniquement avec un parent (foyer monoparental) et dont il ne peut apprécier la relation affective.

4.1.2.2.2- Comportement familial vis-à-vis de leurs enfants délinquants

Deux variables nous permis de mesurer le comportement social face à la délinquance juvénile : la sécurité des enfants dans leurs familles et leurs intérêts pour le centre.

A nos questions de savoir :

- s'ils se sentaient en sécurité dans leurs familles : nous avons recueilli chez 14 sujets soit 63, 63% qu'ils sont rejetés et mal vus par leurs familles. 12 soit 54,50% affirment avoir un sentiment de révolte vis-à-vis de leurs familles et 2 soit 9,10%, une culpabilité personnelle. 8 par contre soit 36,37% estiment qu'ils sont toujours acceptés dans leurs communautés.
- s'ils se sentaient aisés au centre : 12 soit 54,50% affirment qu'ils se sentent aisés et 10 soit 45,50% se sentent mal à l'aise.

Chez les premiers, ils estiment que le centre les protège contre le jugement social et leur offre un avenir professionnel. Chez les autres, ils pensent qu'il leur est difficile de vivre loin de leurs familles.

4.1.2.2.3- Qualité des relations des sujets à l'enfance

Tableau XI : Répartition des sujets selon la représentation de leur enfance

Représentation sur l'enfance	Effectif	Pourcentage
Enfance malheureuse	14	63,63%
Enfance heureuse	8	36,37%
Total	22	100%

63,63% disent avoir passé une enfance malheureuse à cause des événements malheureux à savoir décès de leurs parents, abandons ou séparations des parents.

4.1.3- La catégorie socio-économique familial

4.1.3.1- La catégorie socioprofessionnelle des parents

Tableau XII : Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

Catégorie socioprofessionnelle	Effectif	Pourcentage
Catégorie socioprofessionnelle inférieure (CSPI)	16	72,72%
Catégorie socioprofessionnelle moyenne (CSPII)	3	13,64%
Catégorie socioprofessionnelle supérieure (CSPIII)	3	13,64%
Total	22	100%

On note que la plupart soit 72,72% des parents appartiennent à la classe professionnelle inférieure, donc des pauvres. 13,64% des parents appartiennent à la classe professionnelle moyenne et 13,64% des parents appartiennent à la classe professionnelle supérieure. On estime donc que 27,28% seulement des parents ont une situation financière favorable.

4.1.3.2- La catégorie socioprofessionnelle des parents et le nombre d'enfants issus du foyer

Tableau XIII : Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et le nombre d'enfants dans le foyer

	Un à quatre enfants	Cinq enfants ou plus	Total
CSP I	6	10	16
CSP II	2	1	3
CSPIII	0	3	3
Total	8 (36,37%)	14 (63,50%)	22 (100%)

On remarque à travers le tableau qu'il a relativement beaucoup de familles appartenant à la catégorie socioprofessionnelle inférieure qui ont au moins cinq enfants à leur charge.

4.1.3.3- Le lien entre la catégorie socioprofessionnelle et le type de famille

Tableau XIV : Répartition des sujets selon la catégorie socioprofessionnelle et le type de famille

	Famille polygame	Famille monogame	Total
CSP I	8	8	16
CSP II	2	1	3
CSP	2	1	3
Total	12 (54,56%)	10 (45,44%)	22 (100%)

De l'analyse de ce tableau, on remarque que dans la catégorie socioprofessionnelle inférieure, il y a autant de familles polygames que monogames tandis que dans celle moyenne et supérieure, il y a relativement plus de familles polygames.

4.1.3.4- Le lien entre le type de foyer et le nombre d'enfants issus du foyer

Tableau XV : Répartition des sujets le type de foyer et le nombre d'enfants Issus du foyer.

	Famille polygame	Famille monogame	Total
Un à deux enfants	1	4	5 (22,70%)
Trois à quatre enfants	2	1	3 (13,60%)
Cinq enfants et plus	9	5	14 (63,70%)
Total	12	10	22 (100%)

On note à travers ce tableau qu'il y a plus de familles ayant en charge au moins cinq enfants avec une prédominance des familles polygames.

4.1.4- Attitudes éducatives parentales

Tableau XVI : Répartition des sujets selon les attitudes éducatives des parents

Attitudes éducatives des parents	Effectif	Pourcentage
Compréhension-tolérance	6	22,27%
Menace-insulte	4	18,18%
Brutalité	2	9,10%
Laxisme	10	45,45%
Total	22	100%

On constate dans ce tableau que 45,45% des sujets ont été éduqués dans une indulgence excessive tandis que 27,28% des sujets ont été éduqués par un milieu persécuteur à savoir 18,18% dans les menaces et insultes, et 9,10% dans la brutalité.

27,27% ont été seulement éduqués dans la tolérance et la compréhension.

Nous avons remarqué que 9 des 10 individus éduqués dans un laxisme ont des parents dont la tranche d'âge est de [50-70 ans].

Nous avons constaté que des 6 sujets étant éduqués dans les menaces et insultes ou dans la brutalité, 4 ont des pères alcooliques.

4.1.4- Les autres facteurs

4.1.4.1- Réponses relatives au passage dans la rue

Aucun sujet de notre échantillon n'a vraiment pas fait la rue en dehors de tris sujets qui fuient et se réfugient chez des amis.

4.1.4.2- Relations entre délinquance et groupe d'amis

- Chez les 13 sujets auteurs de vols, 12 vols ont été commis en groupe.
- Chez les 10 sujets auteurs de fugues 8 sont réalisés en complicité avec des amis. On retient que beaucoup de sujets ayant commis le vol et la fugue l'ont réalisé avec des amis.
- 12 sujets soit 54,60% fréquentent les vidéos clubs et les jeux de paris en compagnie de leurs amis.

4.1.4.3- Réponses relatives à la consommation d'excitants par les sujets

Les sujets, tous, ont affirmé ne pas prendre de la drogue, ni l'alcool.

4.1.4.4- Vie scolaire

Tableau XVII : Répartition des sujets selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
Analphabète	2	9,10%
Primaire	14	63,63%
Secondaire	6	27,27%
Universitaire	0	0%
Total	22	100%

63,63% ont un niveau primaire ; 9,10% sont analphabètes et 27,27% ont un niveau secondaire. On peut noter que la plupart sont moins scolarisés.

4.2- Discussion des résultats

4.2.1- Age

En comparaison à notre étude, la question de l'âge des jeunes délinquants a été aussi étudiée par d'autres auteurs.

GOUGBENOU (1987) dans ses études sur la délinquance juvénile à Cotonou, a rencontré des jeunes délinquants dont l'âge varie entre 7 et 18 ans avec une prédominance de la tranche d'âge 10-15 ans. Ceci confirme que la délinquance commence à des âges plus bas que ceux que nous avons rencontrés.

Par contre GUEDEGBE (2006) dans sa recherche sur la délinquance juvénile dans un même lieu d'enquête avec nous a trouvé des sujets dont la tranche d'âge est 16-18 ans. Ceci est confirmé par HOUEDANOU (2007) qui dans son étude sur les mineurs détenus en milieu carcéral au Bénin, a relevé une tranche d'âge de 17 à 18 ans. Ces données ne contredisent pas nos résultats. Seulement ces derniers auteurs tout comme moi n'ont pas recueilli chez les sujets les âges du début de la délinquance.

Ailleurs aussi, des études ont confirmé nos résultats.

ADJAKLY (2006), en étudiant la délinquance juvénile à Lomé a trouvé que ces sujets avaient la moyenne d'âge de 14 ans. Elle remarque que la délinquance juvénile commence à un âge plus bas que celui rencontré dans ses études.

Comme l'a d'ailleurs relevé DJASSOA (1990) son compatriote dans sa recherche sur marginalité juvénile à Lomé. Sa tranche d'âge rencontré est de 10 à 16 ans avec une moyenne de 12 ans 6 mois.

MAHAMAN A. (1994), dans sa recherche sur les mineurs incarcérés à la prison civile de Niamey, a relevé des sujets dont la tranche est de 14 à 17 ans.

Michel BORN et THYS (2001), citant Maurice KORN rapporte dans une expertise médico-psychologique sur des jeunes délinquants en Belgique a présenté que les sujets avaient entre 10 et 17 ans avec une prédominance de la tranche d'âge 14-15 ans.

Il s'agit bien dans la plupart de ces études comme la nôtre des adolescents.

L'adolescence est donc une période favorables à l'apparition des comportements délictueux chez les enfants. En reprenant Hélien BEE et BOYD (2003), l'adolescence est l'acmé du processus de développement de l'enfant, que les manifestations sont au plus ou moins bruyantes ou que les troubles du comportement surviennent fréquemment à cet âge.

La recherche d'identité ou de l'équilibre de l'enfant peut s'élaborer aussi par des comportements anti-sociaux surtout si ces derniers dans leur passé ont subi des fragilisations narcissiques. Nous savons bien que le narcissisme est un phénomène très présent chez l'adolescent. Donc à l'adolescence, les actes anti-sociaux pour ces derniers sont des actes héroïques qui valorisent l'adolescent et lui permet de tester les limites de l'autorité.

Aussi l'adolescence étant une période de transition, elle vient de faire la lumière sur ce qu'a été l'enfant. C'est ainsi que toutes les ruptures dans la vie d'un enfant réapparaissent comme des vides qu'il faut combler avant de retordre un nouveau fil de vie qui commence. Les contenants que certains trouvent à leur vide sont ces comportements délictueux. Pour ceux dont les règles et interdits sont moins présents dans leur enfance du fait du laxisme parental, l'adolescence pris comme l'âge des rêves les amène davantage à écarter les limites de l'autorité.

L'adolescence est une « crise » ; les conflits précoces à l'enfance ou présents relevant du milieu de vie à l'adolescence peuvent l'aggraver au point d'affecter son épanouissement psychosocial. Les comportements anti-sociaux ne sont donc pas exclus.

4.2.2- Le motif de placement

Dans nos résultats, 59,10% des sujets ont commis le vol, 50% ont réalisé des fugues. Viennent ensuite le vagabondage 36,36%, le meurtre 22,72%, à proportion égale violences et banditisme 13,63% et le viol 9,10%. Le vol et les fugues apparaissent comme les délits les plus fréquents.

Ces résultats sont confirmés par beaucoup de recherches. GOUGBENOU dans ses résultats a trouvé parmi 3410 infractions commises 56,36% de vols, 14,54% pour les violences et voies de faits, 7,56% pour le vagabondage, 2,55% pour les atteintes aux fiants et 2,20% pour les atteintes aux biens d'autrui. Il note que A. BACHAR, MOTTIER et TSCHOUNGUI ont eu les mêmes tendances. A. BACHAR (1962), au Maroc a obtenu les vols 83,50%, les violences et les voies de fait 9%, le vagabondage et la mendicité 5,25%, les atteintes aux mœurs 2% et les atteintes à l'ordre 0,25%. C. MOTTIER (1975), à Dakar dans le même ordre a obtenu avec 980 mineurs délinquants, vols 68%, violences et voies de fait 15%, atteintes à l'ordre public et aux biens publics 10%, 5% de vagabondage, 2% atteintes aux mœurs et des traces d'usage de stupéfiants. S.P. TSCHOUNGUI et P ZUMBACH (1962), dans le même ordre ont trouvé respectivement 69,70% de vols chez 66 jeunes délinquants et 80,18% de vols chez 111 jeunes délinquants de Yaoundé.

Des études réalisées déjà au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, GUEDEGBE a trouvé dans ses résultats 66,70% de vols, 16,70% de violences, 8,30% de viols et 8,70% en danger moral. M. BAMIGBOTCHE et TAIWO (2006), dans une étude statistique sur 117 mineurs, ont relevé que le vol était prédominant 72,41%. M. YODA 1987, sur une population de 50 mineurs a trouvé 38% de vols, 36% d'abandons scolaires, 14% en danger moral et 8% pour fugues et violences.

En milieu carcéral à Cotonou, HOUEDANOU trouve 53,33% de vols, 26,67% de viols, 13,33% de coups et blessures et 6,67% de recel. En milieu carcéral à Niamey A. MAHAMAN a noté que le vol était dominant 48,47%.

ADJAKLY dans un échantillon de 23 sujets, a relevé 100% de ces sujets ont commis le vol. Elle a noté que DJASSOA a trouvé aussi dans ses résultats que le vol est fréquent 75%.

Le vol apparaît comme nous l'avons relevé dans nos résultats le délit le plus courant chez nos sujets.

Le vol chez l'enfant et l'adolescent a été spécialement étudié par BOWLBY (2007), et d'autres encore. Selon lui, le vol est l'une des manifestations les plus fréquentes du sens du réel et de la famille, toujours en relation avec un milieu familial (ou servant de famille) où les rôles parentaux n'ont pas été remplis correctement. Tout se passerait donc comme si les « satisfacteurs » correspondant aux besoins affectifs n'avaient pu jouer leur rôle ; soit par compensation, soit par retentissement irréfléchi, soit par égocentrisme lié à une non intégration ; l'enfant s'approprie quelque chose qu'autrui lui refuse.

WINNICOTT (1969), reprend que le vol répond à un sentiment précoce de défaillance de l'environnement, la dépression de la mère alors moins disponible pour son enfant. Dans les entretiens que nous avons eu, un jeune exprime « avant je ne volais pas, mais j'ai commencé à voler depuis que mes deux parents se sont séparés. Je ne sais pas pourquoi c'est venu comme ça. Je souffre de leur séparation. ».

L'enfant voleur cherche inconsciemment à combler un manque qui lui étant dû et qui lui a été refusé. Il note que les facteurs affectifs (carences ou séparations) sont toujours présents dans la genèse des comportements délinquants. Selon lui, le vol s'inscrit dans un avenir caractéropathique, voire psychopathique. C'est le mode d'entrée le plus fréquent dans la délinquance. Il s'accompagne le plus souvent des troubles de comportement telles les fugues. S. LEBOVICI (2002), a aussi étudié la psychogenèse du vol chez l'enfant. Il souligne que le caractère indifférent de l'enfant voleur est surtout dû sur le plan historique à des frustrations précoces qui déterminent les identifications.

4.2.3- Les facteurs psychologiques de la délinquance juvénile

4.2.3.1- Les séparations et les abandons

Nos résultats ont dégagé que 68,20% des sujets ont perdu l'un au moins des parents et que c'est seulement 31,80% qui ont les deux parents vivants. 63,60% des parents de ces sujets sont dans une situation de séparations soit pour cause de décès 45,40% soit pour cause de divorce 18,20% en dehors de cas de décès des deux parents alors que c'est seulement 18,20% qui sont restés ensemble.

GOUGBENOU a noté que 88,23 de ces sujets sont issus de foyers dissociés dont 15% sont orphelins et 45,10% sont de familles divorcées. YODA quant à lui a trouvé 42% de divorcées, 24% de séparés, 12% de décédés et 22% qui sont ensemble.

HOUEDANOU aussi remarqué 40% de divorcées, 33,32% de décès, 6,67% des deux parents décédés et 20% des parents restés mariés. ADJAKLY également a retenu que 78,26 des familles étaient divorcées.

Toutes ces études à la différence de la nôtre ont relevé un fort taux de familles dissociées pendant que nous avons constaté un fort taux de décès de l'un au moins des parents suivis de situations de divorce. Qu'il s'agisse de décès ou de divorce, ils sont tous des situations de séparations qui affectent le lien d'attachement entre l'enfant et ses parents.

Le décès d'un parent dans la vie de l'enfant est souvent ressenti comme une vive séparation. C'est un événement qui est perçu naturellement ou socialement comme une perte dans la vie de l'individu. Pour un enfant, c'est un traumatisme de la relation avec l'être perdu, une perte affective dont l'absence va désormais créer un vide dans la sphère de relation père, mère, enfant. C'est un choc affectif qui le plus souvent peut perturber la construction identitaire de l'enfant en l'absence d'un substitut parental ou d'un environnement. Au cours d'un entretien un enfant disait « mes fugues de la maison ont commencé depuis que ma mère est décédée. Je n'arrive plus à rester à la maison de peur d'affronter un vide à la maison ». Cet enfant n'a pas pu sortir d'un travail de deuil, faute d'un environnement étayant qui peut faciliter ce travail de deuil.

Ainsi le décès de l'un des parents est avant tout un travail de deuil aussi bien pour l'enfant que pour le partenaire vivant. Si ce travail de deuil est mal fait, il constitue un cadre défavorable pour l'épanouissement et l'équilibre de l'enfant. Un premier cas est que le partenaire devienne hyper protecteur de l'enfant. Ce qui peut entraîner chez celui-ci une carence d'autorité et induire chez l'enfant l'absence de la loi, facteur d'une inadaptation sociale qui est une voie ouverte à la délinquance juvénile. Dans le second cas le partenaire vivant peut être anéanti au point de négliger son enfant.

L'enfant s'installe dans un sentiment d'abandon affectif qui le pousse à sortir du cadre familial en quête d'un soutien affectif dans la rue, à travers le groupe ou la bande.

Dans le cas du décès du père dont le pourcentage est relativement le plus élevé 54,57% le père en dehors du rôle très affectif qu'il joue en assurant la protection de son enfant symbolise la loi à côté de la tendresse maternelle.

Son absence le plus souvent entraîne le relâchement parental, également favorisé par une société de plus en plus déstructurée où la communauté se préoccupe

moins des orphelins. La mère en dehors de deuil qu'elle doit faire de son mari est culturellement et psychiquement mal préparée pour assurer un contrôle parental adéquat. Le veuvage est un choc psychologique important qui fragilise la rigueur parentale dans l'éducation des enfants.

Le rôle du père est d'assurer aussi la sécurité de son enfant en l'aidant progressivement à devenir un homme, en affrontant avec lui les épreuves de la vie. Quand le père ou le substitut est absent surtout dans la vie psychique, l'enfant peut rencontrer un monde hostile à lui parce que seul pour affronter les épreuves de la vie, au point de le rendre antisocial ou agressif. L'absence psychique ne se résume pas à la disparition physique du père dans la vie de l'enfant, c'est son absence en tant que sécurité et autorité dans la vie de l'enfant. L'absence du père, surtout psychique est compromettante pour l'équilibre psychosocial d'un enfant.

31,93% de nos sujets ont perdu leurs mères.

Le décès de la mère est une douloureuse séparation pour l'enfant surtout à voir que les premières expériences de la vie de l'enfant s'établissent autour des échanges affectifs. L'enfant a surtout besoin de la présence affective maternelle pour aborder les contraintes de sa socialisation. La mère joue par exemple un rôle très important dans les premiers stades de développement où l'affection maternelle est la réponse aux besoins de l'enfant. Elle est encore plus nécessaire dans le jeu oedipien qui doit amener l'enfant vers une socialisation équilibré. Il est alors important de souligner que la carence affective maternelle influence beaucoup le développement de l'enfant et a une grande responsabilité dans le devenir délinquant. BOWLBY (1978 ; 2004), a relevé que les troubles d'attachement à la mère sont des sources pathogéniques de la délinquance chez les enfants.

Dans l'ère culturelle de notre pays où on rencontre beaucoup de familles polygames, 54,55% dans le cas de notre étude, marquées par un nombre important de femmes ou d'enfants, les enfants orphelins ressentent énormément ce vide affectif maternel dans un environnement concurrentiel où le père est partagé entre toutes les sollicitations. Ceci peut être perçu à côté de la carence affective maternelle comme un abandon affectif du père.

C'est un drame qui installe ces enfants dans un environnement insécurisé et dont ils attirent l'attention de l'entourage par leurs forfaits.

La séparation des parents est un univers qui ne favorise pas toujours l'épanouissement psychosocial des enfants 63,60% des sujets de notre étude vivent cette situation 45,40% pour cause de décès de l'un des parents et 18,20% pour cause de divorce. Dans les deux cas, la séparation parentale selon Lorraine et Sébastien TOURNYOL DU CLOS (2007), désinvestit le rôle parental.

Dans le cas du divorce, la séparation parentale plonge les enfants dans le désarroi comme le cas de cet enfant qui a confié « je me sens tirailé entre mon père et ma mère et cela me fait souffrir. Avant je ne volais pas mais maintenant je ne sais pourquoi je vole. Je me demande si ce n'est pas lié à la séparation de mes parents. ». Le divorce constitue parfois une source d'angoisse insurmontable chez l'enfant. L'enfant dont le Moi est en construction a pour fondement le Moi du couple parental ou de la famille unie. Quand la séparation survient, l'enfant se sent morcelé et écartelé entre les deux parents. Son Moi tend à se diviser comme celui des deux parents.

L'enfant sent les bases de son édifice s'effondrer, s'écrouler et le pousser dans une crise profonde contre lequel il tente de lutter par des réactions de réclamation, le plus souvent antisociales.

Non seulement la séparation constitue un choc pour l'enfant, le divorce l'est aussi pour les deux parents. Ce paramètre très important peut influencer beaucoup la qualité relationnelle entre enfant et parent à qui a la charge de l'enfant :

- Il peut s'agir que l'enfant devienne un prolongement narcissique dont se servira ce parent contre l'autre partie. Dans ces cas, les comportements délictueux sont des mobiles par lesquels l'enfant tente de régler inconsciemment le conflit que vivent les parents.
- On peut aussi rencontrer que le ou les parents substitue à l'enfant l'image du partenaire qu'on cherche à réprimer inconsciemment par des actes de violences parfois physiques ou psychologiques qu'on déplace sur celui-ci. Il peut s'agir aussi des actes de dévalorisation de l'enfant où on procède par des insultes ou des menaces. L'enfant vit ceci comme un monde de déplaisir qui ne lui renvoie que l'image d'un monde hostile.

Des études de Vincent TOURNIER (2002), le fait que les deux parents vivent ensemble réduit la propension des enfants à commettre les délits. Ce n'est que dans le cas où les deux parents vivent séparément et quand l'un d'eux est décédé que les délits sont fréquents.

Au delà de la séparation parentale, l'abandon des enfants signe un échec affectif plus lourd pour ceux-ci. 77,30% des sujets ont été abandonnés par l'un au moins des parents respectivement 45,47% par la mère, 31,83% par le père. ADJAKLY a mentionné aussi dans ses études des situations d'abandons parentaux. Selon elle, 82,61% de ces sujets ont été par leurs parents : 43,48% par leurs mères, 21,74% par le père et 17,39% par les deux parents. On peut remarquer que l'abandon par les mères est marquant.

Le pourcentage relativement élevé 45,47% d'abandons par la mère s'explique par le fait qu'au Bénin la résidence est virilocale.

En cas de séparation entre époux, c'est la femme qui quitte le domicile conjugal et l'enfant se trouve souvent confié au père. Selon les coutumes, l'enfant

appartient plus au père qu'à la mère. De plus les exigences économiques et sociales de notre société sont telles que la plupart des femmes ont de faibles revenus. Elles consentent confier la charge des enfants aux hommes.

Mais l'abandon parental est perçu par les enfants comme un rejet parental. Dans le cadre de notre échantillon, ceci est intervenu dans la plupart avant l'âge de 7 ans. Entre 3 ans et 7 ans, la présence des deux parents est indispensable pour l'intégration sociale ultérieure de l'enfant.

C'est à cette période que se déroule le Complexe d'oedipe dont l'issue est l'identification au parent du même sexe et aussi à la mise en place du surmoi, Freud (1905). Autrement dit l'abandon d'un parent peut entraîner le risque d'une identification mal faite avec un surmoi fragilisé susceptible de compromettre l'intégration sociale de l'enfant.

S'il s'agit de la mère, plus la séparation est jeune, plus elle développe chez l'enfant les troubles de comportement telle la délinquance dont parle BOWLBY (2004).

S'il s'agit du père, il est pris comme un père impuissant contre lequel l'enfant se révolte ou la toute puissance de l'enfant qui prend place. C'est le vécu d'un de ces jeunes : « mon père est alcoolique et toujours absent de la maison. Il revient souvent tard dans un état pitoyable. Sa situation est une souffrance pour toute la famille. Tous les soirs, c'était des disputes entre mon père et ma mère au point d'une séparation entre eux. Cela me fait de la peine de l'accepter comme mon père. Souvent pour fuir cette réalité, je sortais moi aussi comme je le voulais. Je faisais ce que je voulais et maintenant je me rends compte cela ne m'a pas beaucoup aidé dans mon parcours ».

MUSSEN et PAYNE (1956), ont souligné que l'identification du garçon avec le père se fait quand celui-ci se révèle fort, puissant et aimable ; par conséquent pour devenir l'objet d'identification, la personne adulte doit avoir les qualités requises pour favoriser un attachement.

Dans notre étude, on remarque très peu de familles monoparentales. Mais ces conséquences ne sont pas toujours négligeables, même si parfois vivre dans une famille monoparentale est mieux pour l'enfant que vivre dans une famille conflictuelle. On dit aussi rappeler que la famille monoparentale ne naît pas seulement de familles divorcées, elles peuvent être le fait du décès de l'un des conjoints.

De toute façon les situations de séparations constituent des chocs pour les enfants et peuvent plus tard compromettre leurs relations sociales. La délinquance étant considérée comme un trouble des relations sociales.

Selon ADJAKLY citant WINNICOTT, « si les bébés de l'homme doivent évoluer jusqu'à devenir des individus adultes, sains, indépendants, et socialisés, il est absolument nécessaire qu'ils aient un bon départ dans la vie. ». Autrement dit, il affirme que l'affrontement social précoce les désocialise. La famille unie

et présente offre un cadre favorable à un développement équilibré des enfants. Sa dissociation soit par cause de décès ou de divorce constitue souvent des chocs affectifs mais aussi des paramètres qui peuvent influencer défavorablement l'éducation des enfants.

Dans le cadre de notre étude, on remarque que la séparation parentale a entraîné chez plusieurs sujets une carence affective d'une part et d'autre part une carence d'autorité parentale due à des situations de décès des parents ou abandons. Ceci confirme avec d'autres études que dans les situations où les enfants ressentent un vide affectif, les troubles de comportements tels les vols, les fugues, les vagabondages ou les violences viennent combler ce vide. Les séparations ou les abandons sont des facteurs qui affectent énormément le lien d'attachement entre l'enfant et les parents, mettant directement en cause le rôle affectif et éducatif des parents dans la construction identitaire de l'enfant.

Les séparations ne sont pas exemptes de tensions ou de conflits entre les parents. L'environnement affectif familial participe beaucoup à l'épanouissement psychosocial de l'enfant. Les échanges affectifs avec son environnement l'aident progressivement à intégrer son milieu. De la grossesse jusqu'à l'adolescence, le crédit affectif qu'accorde l'environnement à l'enfant est déterminant dans sa personnalité. Ils permettent à l'enfant de juger ou d'apprécier son milieu. Quand le milieu l'accepte, son intégration sociale est favorable.

Ainsi des situations de tensions au sein de la famille insécurisent l'enfant qui se sentira dans un milieu répulsif car le plus souvent l'enfant se sent ignoré ou négligé affectivement. La négligence affective pour les enfants est un rejet. Il s'identifiera à ce milieu qui l'agresse en devenant agresseur. Il est rebelle et son seul moyen de défense sera les comportements antisociaux par lesquels il revendique ses droits en se punissant soi-même, en punissant ses parents et toute la société entière. DESPERT (1957), a beaucoup insisté sur les situations de mésententes, des disputes constantes, les scènes de ménage entre parents dans l'apparition de la délinquance juvénile. Il démontre que ces situations déstabilisent l'image de soi de l'enfant qui est construite à partir de l'image que lui renvoie son environnement.

C'est à ce titre que BELPAIRE (2000), écrit « l'acte délinquant est l'affirmation publique d'une identité dyssociale qui s'est voulue antisociale ».

Loeber et Stouthamer-Loeber (1986), ont décrit dans un cadre d'analyse des familles conflictuelles pour comprendre les problèmes de la délinquance ou de la déviance juvénile. Dans le paradigme de la famille perturbée, ils expliquent que ces situations rendent les parents irritables, agressifs, ce qui dégrade les relations avec les enfants, diminue la confiance et la fréquence des échanges ; peut rendre moins efficace et clairvoyant le contrôle parental (trop souple ou trop sévère). Ils ne perdent pas de vue que les tensions entre parents ne

contribuent qu'à aggraver les tensions antérieures de l'enfant. Ceci entrave selon eux, l'identification et l'attachement de l'enfant.

Roger MUCCHIELI (1963), considère que les troubles de la conduite tels que les comportements antisociaux doivent soupçonner un conflit intra-familial, une maladie de la relation entre le sujet et l'environnement.

Les relations entre le sujet et l'environnement sont la base de la personnalité de l'enfant. L'enfant se construit sur le plan affectif, cognitif, et comportemental. Ces trois dimensions sont fondamentalement liées. Ainsi les relations de tensions entre parents perturbent l'affectivité de l'enfant et en lien elles peuvent conduire aux troubles de la conduite tels que les comportements délinquants. Maurice KORN a relevé que de jeunes délinquants de son échantillon de recherche sont de grands carencés affectifs.

Les situations de tensions ou de conflit entre parent provoquent une culpabilité chez les enfants au point de les rendre dépressifs. En réaction à ces états, les enfants présentent souvent des difficultés dans les domaines scolaire, relationnel et social. Bien que cette analyse ne peut expliquer directement le devenir délinquant, nous pourrions dire quelles sont autant de phénomènes qui mettent en mal les enfants dans leur milieu de vie et contre lesquels ils tentent de lutter en fuyant le milieu, en se raccordant à des groupes ou des bandes, ou en devenant intolérables dans leurs comportements quotidiens. Les enfants sont des réceptacles des influences du milieu. Quant le milieu est défavorable, le risque est fort que leur intégration sociale soit perturbée.

4.2.3.2- La polygamie

Nous avons noté que 54,55% des familles sont polygames et 45,45% des familles sont monogames. La polygamie n'est pas un facteur très déterminant. Par contre d'autres études ont trouvé des tendances nettement fortes. GOUGBENOU a relevé 76,47% de familles polygames. Avec HOUEDANOU, il y a 76,76% de familles polygames. Cet écart dans les pourcentages avec les nôtres peut s'expliquer par la taille réduite de notre échantillon.

Ce qui est marquant par contre, c'est que dans les familles polygames relevées dans notre étude, la moyenne d'enfants par famille polygame est de 10,6. Ce chiffre peut nous éclairer sur la qualité de la relation que les parents peuvent entretenir avec leurs enfants. Les parents, surtout les pères sont tirillés entre plusieurs sollicitations, à la fois affectives mais aussi économiques, vu la taille de la famille. Ils sont pris dans les tenailles du temps au point de négliger ce qui semble important à savoir l'attention à l'égard de leurs enfants. L'enfant a

besoin d'un soutien matériel, bien plus un soutien affectif indispensable pour son épanouissement.

En établissant le lien entre séparation ou l'abandon des parents et la polygamie, on remarque que 63,54% des sujets viennent de familles polygames. L'abandon de sujets par les parents rend compte d'une atmosphère de tensions entre les parents géniteurs. Dans les familles polygames, cette situation est souvent précurseur d'une atmosphère dégradante entre les femmes mariées. Ainsi en considérant le cas de notre étude où la plupart des enfants sont abandonnés par leurs mères et du fait de la résidence virilocale, les enfants sont confiés à la charge des pères. Ces enfants doivent faire face à une famille recomposée dans laquelle ils ne trouvent pas souvent une meilleure image de soi. L'image de soi détermine notre comportement extérieur.

Quant celle-ci est altérée, elle peut conduire à des troubles de comportements à type de délit chez les adolescents. D'ailleurs la théorie de l'étiquetage a insisté beaucoup sur l'image de soi et la construction de la personnalité délinquante. La polygame n'est pas un facteur très déterminant dans les causes de la délinquance juvénile mais elle peut contribuer à fragiliser les relations entre parents et enfants surtout sur le plan affectif.

4.2.3.3- La fratrie

77,30% des sujets occupent une position extrême dans leur fratrie soit 63,70% de benjamins et 13,60% d'aînés. En effet, les enfants occupant ces deux positions au sein de la fratrie sont souvent exposés à une grande fragilité psychologique.

GOUGBENOU, également a mis l'accent sur la position de la fratrie dans le devenir délinquant. Dans les résultats, il a noté que 78,48% de ces sujets occupent des positions fragiles dans leur fratrie à savoir surtout aînés 47,07%, 19,61% enfants uniques, 11,76% de benjamins. A la différence de nos résultats, il y a une proportion importante d'aînés tandis que nous avons remarqué une proportion forte des benjamins.

Cependant les positions de benjamins, d'aînés ou d'enfants uniques ont des influences dans la construction identitaires.

Les uns, les benjamins sont la plupart du temps couvert d'une affection excessive au point où les situations de séparation des parents sont vécues douloureusement par ces derniers. Ils en ressortent très carencés sur le plan affectif. C'est aussi sur le plan de l'éducation, une éducation de facilité où les règles ne sont pas rigoureusement imposées. GOUGBENOU dit qu'ils sont des « enfants tout permis ». Selon lui, ces enfants sont couvés par leurs parents

souvent « vieillissants ». C'est le risque d'un Moi fragilisé qui survient chez ces enfants. L'enfant pour s'affirmer va briser le carcan protecteur de la famille.

Dans autre sens, c'est un surmoi désinvesti des interdits ou des règles.

La voie de l'inadaptation est donc présente, ce qui peut être le début de la délinquance chez l'enfant.

Les autres, les aînés portent une lourde responsabilité vis-à-vis de la famille qui est exigeante envers eux. Les parents les éduquent très rigoureusement et ceci leur donne très peu de chances de passer une enfance normale.

Face à un environnement exigeant, ces enfants cherchent leur équilibre en attirant l'attention de leur entourage sur le drame auquel parfois ils ne résistent. Les conséquences peuvent être le fléchissement scolaire, l'école buissonnière, les violences, la drogue ou d'autres encore. Ce sont des comportements par lesquels ils subliment leur peine. En plus, le décès des parents, surtout le père, va plonger le jeune adolescent dans une liberté de compensation dont il ne prendra la mesure du contrôle.

Quant aux enfants uniques, ils sont moins pris dans un conflit d'affirmation de soi qu'ils vont chercher dans le groupe ou la bande à travers ils peuvent jouer des rôles héroïques pour valoriser leur Moi. Ils sont donc emprunts à des conduites délinquantes.

Les benjamins, les aînés et les enfants uniques occupent une position sensible dans la fratrie au regard des projections sociales qui entourent leur éducation sans oublier que dans un environnement concurrentiel des familles polygames, la fragilité psychologique serait plus remarquée.

4.2.3.4- Le placement chez les tuteurs

De notre échantillon, 45,47% des enfants vivent avec des tuteurs. Le placement vient après la séparation, l'abandon ou le décès des parents. Par contre parfois, ce sont les enfants qui n'arrivent pas à retrouver leur place dans la famille du tuteur, ce qui apparaît dans le discours de quelques jeunes. Ils se sentent étrangers dans leur nouvelle famille et y déposent la souffrance qu'ils ont depuis leurs familles d'origine. Ceci est observé chez tous ces jeunes qui n'arrivent pas comprendre leurs comportements délictueux chez leurs tuteurs. C'est une façon pour eux d'attirer l'attention de leur nouvelle famille sur ce qu'ils ont été.

D'autres réalités ont également été explorées par d'autres auteurs, ce que nous n'avons rencontré.

En effet, il arrive de nos jours que les enfants ne sont pas toujours les bienvenus chez les tuteurs. Dans la famille traditionnelle, les parents n'étaient pas les seuls

à assurer l'encadrement éducatif, la sécurité affective et matérielle de leurs enfants. La fonction parentale est partagée par l'ensemble de la communauté. Avec les nouvelles exigences de la vie socio-économique, les enfants naturels passent en priorité. De ce fait, les enfants placés sont considérés comme de nouvelles charges par leurs tuteurs qui les traitent moins bien que leurs propres enfants.

ADJAKLY a aussi démontré comment les enfants placés ne sont pas toujours en posture chez leurs tuteurs. Elle mentionne que ces enfants sont souvent victimes de négligences physiques, affectives et parfois subissent des violences physiques.

Ainsi ces milieux peuvent être défavorables pour des enfants qui ont reçu des chocs affectifs (par exemple le décès de leurs parents, abandons des parents) ou ceux dont le milieu familial était défaillant signe une double séparation avec l'objet. Par conséquent, dans la quête de l'objet, leurs revendications peuvent aller jusqu'à prendre des formes antisociales.

GOUGBENOU a constaté que 72,55% de ces sujets ont vécu sous tutelle. Par contre, lui a surtout remarqué qu'après le premier acte les parents s'empressaient de trouver un tuteur pour les enfants. A la prochaine fois où l'enfant en commettra, on lui changera encore de tuteur. Il en suit un cycle infernal de placement. Il en résulte un sentiment de rejet de ces enfants par leurs parents. Contre ce sentiment de rejet, ces enfants se battent en tentant à chaque fois de punir leurs parents en accomplissant davantage leurs délits. Ces délits en fait jouent un rôle de compensation affective, puisque à chaque fois que le délit est commis, ce sont les parents qui sont interpellés. Ils réclament quelque chose qui leur est due.

4.2.3.5- Enfance

63,63% disent avoir passé une enfance malheureuse à cause des événements malheureux à savoir décès de leurs parents, abandons ou séparations des parents pendant que 36,37% disent avoir passé une enfance heureuse. Beaucoup de nos sujets ont gardé une mauvaise représentation de leur enfance, ce qui influence énormément leurs comportements.

Maurice KORN a exploré aussi la représentation que ces sujets se font de leur enfance. Il a remarqué que l'enfance de ces sujets dans 73,8% des cas est malheureuse, faite de façon cumulative de rejet, d'indifférence et d'abandons des parents. C'est de ces constats qu'il montre que les jeunes délinquants étaient de grands carencés affectifs.

L'homme est l'enfant d'hier. Nos angoisses futures sont la réactivation des conflits anciens que nous avons refoulés dans notre enfance. C'est ainsi que la représentation que nos sujets se font de leur enfance influence leur devenir délinquant.

4.2.3.6- Le regard social sur les jeunes délinquants

Nous avons mesuré dans notre étude le regard social vis-à-vis de la délinquance. 63,63% des sujets (soit 14 sujets) sont rejetés et mal vus par leurs familles à cause du délit commis. 12 des 14 sujets affirment avoir constamment un sentiment de révolte.

Très peu de recherches au Bénin ont montré l'influence du comportement social face à la délinquance. Pourtant le comportement social peut avoir un effet dans la cristallisation de la délinquance chez un enfant. MAHAMAN à Niamey, a relevé que 62, 12% des parents rompaient tout lien avec leurs enfants qui se trouvaient en prison. Ces adolescents sont donc exclus.

A l'instar de cette recherche, les sujets délinquants sont à priori étiquetés, exclus ou rejetés par notre société. En réponse à ce comportement social, ces sujets se révoltent. Dans la théorie de l'étiquetage, l'exclusion des délinquants renforce leur personnalité délinquante. Ceci est remarquable chez les adolescents ayant fait la prison. Par apprentissage, ils se mettent à l'école de la délinquance, aidés par les anciens délinquants.

HOUEDANOU l'a illustré en ressortant le rôle de la prison dans la formation de la personnalité délinquante chez le jeune délinquant. La prison est une armature délinquante pour le jeune.

GOUGBENOU quant à lui, pour illustrer ce rejet, a remarqué que les parents après le premier acte commis s'empressent de trouver un tuteur à leurs enfants ou dans un cycle infernal de placement où l'enfant à chaque délit un nouveau tuteur. Carrément, des parents conduisent directement leurs enfants à la police. Il conclut qu'il en résulte après un sentiment de révolte dont la finalité ne renforce que leur position délinquante.

Par ailleurs au-delà de la prison, élément physique, le rejet familial ou social est une autre forme de prison que ces adolescents vivent. Il signe une nouvelle séparation de l'enfant avec sa famille ou son milieu.

Pour peu que l'enfant cherche à réparer un tort que la société lui cause, il se retrouve encore contrarié dans sa démarche. C'est un nouveau chaos affectif chez le jeune délinquant qu'il fera manifester par des actes de révolte.

Selon Helen BEE et Denise BOYD « les adolescents étiquetés comme des délinquants présentent non seulement des signes de brutalité, de provocation et de désobéissance communs à tous les troubles de comportements ». Donc la stigmatisation des jeunes délinquants détruit leur image de soi. En retour, ils se complaisent à renforcer leur image délinquante en tentant de nuire aussi au jugement de la société.

Contre le rejet de leurs familles, 12 des sujets préfèrent rester dans un centre de rééducation car ils leur garantissent non seulement un avenir professionnel mais aussi une sécurité affective. En fait, ces sujets considèrent le centre comme un rejet contre le rejet social. Ils espèrent retrouver enfin une nouvelle famille qui les intègre et leur accorde une attention.

En somme, les jeunes délinquants sont la cible d'un jugement social souvent très répulsif à leur égard et qui participe à les cristalliser dans la délinquance car à la place de l'affectivité dont la plupart a besoin, la société leur retourne l'agressivité.

4.2.4- Le cadre socio-économique familial

- 72,72% des sujets viennent des parents appartenant à la classe professionnelle inférieure
- qu'il relativement plus de familles appartenant à la catégorie socioprofessionnelle inférieure qui ont la charge au moins cinq enfants.
- Que dans la catégorie socioprofessionnelle inférieure, il y a autant de familles polygames que monogames tandis que dans celle moyenne et supérieure, il y a relativement plus de familles polygames.
- que 63,70% de familles des sujets ont eu au moins cinq enfants avec une prédominance chez les familles polygames.

ADJAKLY nous a confirmé dans ses résultats en trouvant que 69,57% de parents de ces sujets sont dans la catégorie socioprofessionnelle inférieure. Par contre son analyse n'a pas précisé la taille de la famille dans ces catégories et le nombre d'enfants. Cependant, nous avons ajouté d'autres variables comme présentés dans les résultats ci-dessus pour mieux apprécier la qualité de la relation parents-enfants dans les milieux défavorisés.

Généralement, les parents de catégorie socioprofessionnelle inférieure occupent des métiers qui sont circonscrits au monde artisanal et qui sont moins quottés financièrement. Ce qui enrichit plus notre analyse est que la majorité des familles sans distinction de type et de catégorie professionnelle ont au moins cinq enfants à leur charge. Ce nouveau paramètre montre avec acuité quelles peuvent être les exigences financières des familles des milieux défavorisés. Des études ont remarqué que la pauvreté des parents peut favoriser des situations inconfortables au développement psychosocial des enfants au point d'expliquer des conduites délinquantes chez ceux-ci.

Pour Laurent MUCCHIELI (2001), la pauvreté installe les parents dans une dépendance socio-économique dont les conséquences au plan émotionnel sont le stress parental. Ceci provoque généralement la dégradation des relations et de la communication dans l'ensemble de la famille, d'autant qu'il accompagne

fréquemment de la dépression et de l'alcoolisme surtout avec les pères. Au plan identitaire selon lui, la situation de dépendance du père constitue un obstacle et une souffrance dans le processus d'identification du fils. Dans ces conditions, il est très difficile à l'enfant de construire un projet personnel sans le modèle valorisant que devrait lui offrir son père. Mortifié, le père oscille entre le retrait et l'autoritarisme, du laisser faire et de la punition violente, des situations inadéquates pour imposer la loi à l'enfant.

Brunaux et Galtier (2005), soulignent que les parents à bas revenu adoptent leur situation de telle manière qu'ils transmettent à leurs enfants des valeurs déviantes et des attitudes dysfonctionnelles. Il est fréquent de constater dans ces milieux où sévit la précarité des comportements à type de consommation d'excitants par les parents pour tenter de lutter contre leur souffrance. Ceci conduit sérieusement à ruiner le contrôle parental.

Ce modèle peut donc être transmis aux enfants. C'est la théorie de l'interaction où l'individu est transformé par le milieu. Cette analyse d'ailleurs répond à une remarque dans nos résultats, 4 des pères ayant des conditions financières défavorables prennent de l'alcool.

Aussi dans les milieux défavorisés, les parents sont souvent préoccupés par de quoi nourrir la famille. Dans ce processus, le rôle d'éducateur se trouve négligé sans oublier que la taille grande de certaines familles ne favorise guère cette tâche. Très peu de temps sont consacrés aux enfants. Ce facteur contribue beaucoup non seulement au relâchement du contrôle parental mais aussi au relâchement du lien d'attachement qui instaure la présence psychologique des parents dans l'univers de l'enfant.

L'enfant qui est livré à lui-même, sans aucune surveillance, sans aucun encadrement parental, se sentira bon gré. Il ne peut guère éviter les mauvaises camaraderies qui n'ont le choix devant la délinquance. La carence d'autorité parentale libère chez l'enfant la compensation qui l'amène à des délits gratuits dont l'expression est une affirmation de soi, DOUYON (1972) ;

De même les parents de milieux défavorisés face à leur stress quotidien peuvent arriver à considérer leurs enfants comme une charge supplémentaire ou un fardeau et dont ils cherchent à se débarrasser. La preuve des enfants abandonnés dans les rues, des enfants contraints à travailler sur les marchés dans des conditions traumatisantes pour survivre reflète autant d'exemple de notre société. Se faisant, les parents se montrent hostiles à l'égard de leurs enfants. C'est le désengagement parental qui protège le risque de la survenue de la délinquance chez les enfants.

C'est ainsi que DJASSOA montre que la variable socio-économique « difficulté financière » présente des corrélations positives avec les variables proches du pôle hostilité (l'enfant est ignoré, puni, perçu comme une charge donc suscite de

l'irritation). Dans ces conditions, les enfants se sentent rejetés par leur milieu familial. Ils sont alors contraints à trouver leur voie de survie dans la rue où ils ne peuvent échapper à la bande car la rue ayant aussi ses règles de survie.

Il est aussi à remarquer que dans notre société, les conditions socio-économiques défavorables des parents les amènent parfois à se désengager de leurs enfants. C'est pourquoi beaucoup d'enfants quittent le domicile familial en quête de survie. Le rapport de l'Unicef (2005), parle de délinquance de survie.

Il est donc clair que les difficultés économiques à elles seules n'expliquent pas directement le comportement délinquant chez les enfants mais conditionnent les parents à des comportements inadéquats qui influencent le contrôle parental et leur lien d'attachement avec leurs enfants.

4.2.5- Les attitudes éducatives parentales

Les résultats révèlent que 45,45% des sujets ont été éduqués dans une indulgence excessive tandis que 27,28% des sujets ont été éduqués dans un milieu persécuteur à savoir 18,18% dans les menaces et insultes et 9,10% dans la brutalité. Nos sujets ont la plupart évolué dans des registres éducatifs inadéquats.

Les attitudes éducatives participent à la formation du surmoi chez l'individu et au dépend d'un Moi socialisé. Que le milieu soit trop indulgent à l'éducation de l'enfant ou qu'il soit persécuteur, dans les deux cas il participe à désocialiser l'enfant. ADJAKLY a conforté notre analyse dans ses travaux malgré ses données. Elle a trouvé que dans 70,59% des cas, les mineurs ont été victimes de mauvais traitements alors que dans 29,41% ils ont été éduqués dans une indulgence excessive. Maurice KORN a aussi abordé cet aspect. Il remarque quant à lui que 11,90% de ces sujets sont victimes de sévices physiques et 16,7% victimes de sévices moraux.

Dans toutes ces études, il est surtout question d'un milieu qui soit trop indulgent vis-à-vis de l'enfant, soit d'un milieu persécuteur.

Dans le premier cas, l'enfant est habitué à vivre sans aucune contrainte, sans des règles. Or il n'y a adaptation sociale sans le respect minimum des normes sociales. Pour un enfant, les limites sont nécessaires et le contrôle parental essentiel. Selon VINCENT (1981), « l'enfant doit sentir que la loi existe, il doit se conformer à un certain nombre de règles. De la même manière qu'il ne risquait ses premiers pas en étant sûr de retrouver un appui derrière, l'enfant a besoin dans son œuvre de construction de sentir que quelque chose lui résiste. Sinon il risque de tomber dans le chaos et très vite dans la délinquance ». Ainsi la loi est donc indispensable à l'équilibre du Moi.

Des facteurs liés aux parents peuvent favoriser l'absence de la loi dans la vie de l'enfant. Dans notre étude, 9 sur 10 des sujets éduqués dans une atmosphère de laxisme, ont des parents dont la moyenne d'âge est de 60 ans. A cet âge, on peut parler de vieillesse chez ces parents. On pourrait donc expliquer par les fragilités physiques et / ou psychologiques qu'on observe à la vieillesse qu'elles diminuent la vigilance ou le contrôle parental. Il n'est pas exclu de remarquer que les personnes âgées sont hyper protectrices des enfants, surtout à l'égard des tous derniers enfants. Ces divers facteurs peuvent aussi être cumulatifs avec la profession des parents, la majorité appartenant à la catégorie socioprofessionnelle inférieure (artisans, métiers manuels, de paysans ou de petits commerçants) qui sont souvent absents de la maison.

La vieillesse ne signifie pas l'absence psychologique des parents dans la vie de leurs enfants. Mais c'est essentiellement une période de la vie où les énergies ne sont plus pleinement mobilisées pour un contrôle parental adéquat.

Dans le deuxième cas, la persécution du milieu est encore plus prédictive des comportements délictueux chez les enfants. Les menaces, les insultes ou la brutalité sont des attitudes de dévalorisation ou des renforcements négatifs qui sont perçus par les enfants comme un manque d'amour parental. Ce facteur fragilise le processus d'identification, surtout si c'est le père qui se montre persécuteur. Dans notre échantillon, des 6 sujets qui ont été éduqués avec les menaces, les insultes ou la brutalité. Dans le discours d'un jeune, il revenait souvent sur cette expression : « mon père est un jeune militaire. Il frappe régulièrement comme s'il était au camp. Quand il le fait je ne vois souvent en lui un père ».

4 ont des pères alcooliques. Le père alcoolique est perçu comme vaurien. C'est un bouleversement pour l'enfant surtout si ce dernier est un tyran. C'est le rejet de l'autorité qui s'en suit. La rue peut être aussi un lieu d'apaisement pour l'enfant.

Il sera bien aussi de comprendre que le milieu persécuteur que nous avons indiqué ne se limite pas seulement aux parents géniteurs. C'est toute la famille élargie qui participe à l'éducation des enfants. C'est ainsi que les oncles et les tantes représentent l'autorité à la place d'un père décédé. Les conflits de succession sont des phénomènes de notre société qui déstabilisent la quiétude des veuves et de leurs enfants de nos jours.

Ces derniers sont dépourvus des biens, ce qui provoque des oppositions au point d'installer une atmosphère de persécution. Une autre situation qui est parfois rencontrée dans certaines cultures de notre pays est le fait des enfants nés par le siège. Ils sont décrétés enfants sorciers par ces traditions. La sentence qui les attend est leur élimination, ou s'ils en échappent, ils sont contraints à la persécution de leurs sociétés. Au regard de leur sort, ces enfants sont accueillis

très tôt par la rue. Même si ces réalités sont des épiphénomènes, elles constituent des terrains favorables à l'éclosion de la délinquance juvénile.

Pour DESBUYST et JOOS (1971), les impressions de rejet et d'agression de la part de l'autorité ont toutes les chances d'aboutir à une structuration de la personnalité dans le sens de la délinquance qui apparaîtra comme la seule voie possible. En réalité, face à des parents persécuteurs, le pronostic conduit vers des enfants totalement inhibés pouvant développer des signes de dépression, ce qui les amène pour sublimer leurs souffrances vers la consommation de la drogue, de l'alcool ou des comportements à type d'agressivité, des enfants totalement rebelles ayant un Moi faible qui cherche à se projeter de façon violente. Dans les deux cas, les enfants s'inscrivent dans des attitudes de réclamation à l'égard de leur milieu.

On peut donc conclure que les attitudes éducatives parentales inadéquates ont favorisé les comportements délinquants chez nos sujets.

4.2.7- Les autres facteurs

4.2.7.1- Relations entre les sujets et l'école

63,63% ont un niveau primaire ; 9,10% sont analphabètes et 27,27% ont un niveau secondaire. On peut noter que la plupart sont moins scolarisés.

HOUEDANOU a aussi établi la relation entre les mineurs à la prison et l'école. Dans ses résultats, il relève 50% ont le niveau primaire, 46,67% un niveau secondaire et 3,33% analphabète. L'école selon lui, a favorisé l'accroissement de jeunes délinquants par la déperdition scolaire.

La déscolarisation peut s'expliquer par plusieurs situations.

- Dans les milieux défavorisés, les parents n'arrivent plus à satisfaire les besoins de leurs enfants qui abandonnent l'école. Les enfants s'engagent dans une lutte pour la survie où ils doivent gagner leur vie à leur sueur dans la rue, ou parfois inoccupés ils trouvent la solution de choix dans la délinquance.
- La déscolarisation des enfants est aussi remarquée dans les familles conflictuelles. ADJAKLY remarque que dans un milieu familial caractérisé par la mésentente entre les parents, le sentiment de méfiance, d'insécurité, l'enfant développe un sentiment de culpabilité, de crainte et de frustration qui le prédispose à l'échec. Il affirme qu' « une sorte d'indisponibilité d'esprit, un affaîssement des intérêts scolaires l'affecte, puisque tout se passe comme si une telle situation provoquait chez lui une ankylose intellectuelle ». Dans ces conditions, le passage vers la délinquance chez l'enfant dépend de la tolérance de l'école car si l'école (second lieu de vie de l'enfant) le rejette ou l'étiquette à cause des

résultats, il ira à la recherche d'un troisième lieu d'épanouissement que sera la rue ou les mauvaises compagnies.

C'est eu égard à cela que GOUGBENOU pense que le jeune délinquant n'est pas un mauvais élève car son échec scolaire n'est pas stricto liée à une intelligence déficiente mais à des conditions environnementales inadéquates pour son épanouissement. A la suite de l'échec scolaire, s'installe l'inoccupation qui conduit l'enfant vers des vices.

4.2.7.2- Délinquance chez nos sujets et el groupe

12 des 13 sujets qui ont commis le vol ainsi que 9 des 10 sujets ayant réalisé la fugue, ont perpétré leurs forfaits en groupe.

Le groupe joue une grande influence dans la structuration de la personnalité de l'adolescent. LEBOVICI (2002), appuie que les phénomènes de groupe semblent jouer par l'identification héroïque un rôle important dans la genèse du comportement pseudo-social. Ainsi pour des adolescents dont la plupart ont une trajectoire familiale faite de carences affectives, le groupe est surtout un espace commun de sécurité affective, un réseau de liens autour des histoires de vie semblable. Ces enfants sont souvent à la recherche des groupes héroïques, tels les groupes délinquants, où ils pourront s'affirmer. Ils s'identifient souvent au bandit malin ou crâneur. MUCCHIELI (2002), démontre que le groupe a un rôle très incitateur dans l'accomplissement des conduites délinquantes ;

4.2.7.3- Relations entre nos sujets et leur origine

Aucun de nos sujets n'a fait la rue. Nous ajoutons que la plupart de nos sujets sont venus des régions éloignées de Cotonou.

Par contre les recherches GOUGBENOU (1987), AMOUSSOUVI (1986), AGOLI-AGBO (1996) ont signalé les milieux urbains comme des foyers prolifères de la délinquance juvénile mais aussi la rue comme un antécédent au passage vers la délinquance juvénile. Ce qui n'est pas le cas dans notre étude.

Ceci peut s'expliquer par le fait que toutes les sociétés urbaines ou rurales sont en pleine mutation et enclin à la fracture sociale. La communauté n'est plus l'appareil social qui prépare les individus à l'intégration sociale. Les rites initiatiques qui jouent un rôle important dans la recherche de l'équilibre ou de l'identité chez l'adolescent ne sont plus des valeurs. A côté de la fragilité psychique que représente la période d'adolescence, l'adolescent rencontre le déséquilibre social. Le déséquilibre social est un facteur qui peut favoriser la perte d'identité chez les adolescents.

Cependant, malgré le déséquilibre social, les phénomènes de rue ne sont pas tellement observables dans les régions rurales. La rue en réalité est reliée à des éléments que nous ne retrouvons pas nécessairement dans les régions rurales.

Dans les villes, les bandes de rue se retrouvent généralement dans les lieux de forte concentration caractérisés par des activités économiques ou de loisirs (magasins, marchés, cinéma, boîtes de nuit, plages, mosquées ...) ce qui représentent pour ces enfants des lieux de survie, et où en même temps ils peuvent commettre des forfaits. Par contre ils font de mauvaises fréquentations.

Au regard de ces différents résultats, nous remarquons que ces enfants sont victimes de facteurs à la fois psychologique, sociaux et éducatifs. Ce qui oriente la prise en charge de ces derniers. Dans le temps d'observation et d'enquête que nous avons passé au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan, la structure dispose d'un cadre, un personnel d'éducateurs et d'assistants sociaux qui veillent à la prise en charge éducative et au travail de lien avec les familles pour préparer progressivement la réinsertion familiale de l'enfant. Cependant, le personnel est souvent confronté à des situations qui ont besoin d'un autre regard, le regard clinique qui permet d'apprécier les troubles de comportement présents dans la vie des jeunes. Dans le quotidien de ces jeunes au centre, certains replongent dans les motifs pour lesquels ils ont été à la prison : des vols répétitifs, des fugues du centre, des comportements d'agressivité, d'autres sont dans la révolte contre l'autorité, ont parfois des tendances dépressives... Bref ils déposent dans leur relation avec l'institution leurs souffrances, leurs angoisses, leurs difficultés. Malheureusement le centre n'a pas de psychologues qui aident à penser la prise en charge de ces jeunes, à penser le transfert que font ces jeunes et à pouvoir soigner le contre transfert, à penser le soin. C'est ainsi que vu l'absence de la prise en charge psychologique, nous avons proposé de l'aborder dans cette étude.

4.3- La prise en charge psychologique

Selon Fernando Savater cité par M. Born et P. Thys (2001), « qui vole, ment, tue ou abuse son prochain d'une façon ou d'une autre ne cesse pas pour autant d'être humain. Et le langage est trompeur, car en opposant le titre infamant (« c'est un voleur », « c'est une menteuse », « c'est un criminel ») nous risquons d'oublier que nous sommes en présence d'être qui restent humains, même s'ils se comportent d'une façon peu recommandable. Et celui qui a pu se rendre détestable peut encore redevenir en tant qu'humain, une personne que nous trouverons charmante... ».

Les jeunes délinquants ne cessent d'être humains. De même, on ne naît pas sûrement délinquant mais on le devient au bout des circonstances ou des facteurs qui ont fait l'objet de notre recherche. De l'évaluation de nos résultats sur la délinquance chez nos sujets, il s'agit surtout des problèmes d'attachement faits de carences affectives suite à des situations de décès, de divorce, d'abandons ou de rejet familial, et des attitudes éducatives inadéquates relevant de la

supervision ou du contrôle parental. On peut donc comprendre que ce sont des problèmes à la fois psychologique ou éducatif, à la lumière desquels l'accompagnement psychosocial de ces adolescents devient une nécessité.

Au regard de nos analyses, malgré qu'il existe de prise en charge spécifique à la délinquance juvénile d'autant plus que chaque individu a une histoire unique, nous avons envisagé quatre outils de travail ou pistes dans la prise en charge de ces jeunes en tant que psychologue clinicien. Ces différentes pistes tiennent compte de la singularité de chaque sujet mais aussi du cadre institutionnel car quand il est bien pensé, il est suffisamment soignant pour les enfants.

- La première piste consiste à reconstruire le lien d'attachement de la plupart de ces enfants avec leur environnement aussi bien dans le lien avec l'institution que la vraie famille de l'enfant. En effet, les situations de séparation à partir de décès, des divorces, des abandons ou de rejets sont des ruptures que certains jeunes ont mal vécues. Ces ruptures ont laissé des vides dans leurs vies. C'est en réalité ce vide qu'ils cherchent à combler par le vol, la fugue, la violence... en attirant l'attention de l'environnement sur leurs problèmes. Notre analyse nous oriente sur un cadre institutionnel bien pensé où la prise en compte du relationnel avec les enfants est très importante. Un relationnel où le transfert et le contre transfert à la fois individuelle c'est-à-dire avec chaque enfant ou collective c'est-à-dire avec l'institution doit être bien pensé, réfléchi. C'est une clinique qui concerne toute l'institution, une clinique où la relation de confiance, l'attention, la disponibilité de l'équipe est indispensable pour recréer un lien d'attachement sécurisé autour de l'enfant afin d'établir un travail de deuil pour toutes les ruptures présentes dans sa vie. Le travail de deuil ici, c'est un travail de lien pour aider le jeune à retrouver le sens de la relation qui n'a pas marché avec son environnement. La qualité du lien est bien pensée en réponse aux liens perdus ou mal vécus dans l'histoire de vie de l'enfant. Le rythme ainsi que le discours de l'enfant sont à tenir compte dans ce travail. L'avantage d'une clinique institutionnelle répond au fait que l'institution est un nouveau lieu d'accueil où se rejoue d'une certaine façon les défenses de l'enfant. Lorsque le lien est sécurisant, l'enfant se reconstruit dans un milieu qui le valorise et prend à cœur ses problèmes. Le jeune délinquant a donc surtout besoin de sécurité relationnelle de l'institution surtout que la plupart sont dans l'adolescence, et dont la fragilité psychique est bien connue. Cette exigence doit être cultivée par l'institution, ce qui appelle à un personnel qui est formé pour apporter une réponse plus adéquate à la demande de l'enfant. Autant chaque professionnel qu'il soit gardien,

cuisinier, éducateur, assistant social ou psychologue, est important pour la prise en charge du jeune. Tout le monde est soignant et peut aider à l'épanouissement psychosocial de l'enfant. Mais le psychologue a un rôle tout à fait particulier. Il aide l'institution à analyser la qualité du lien avec l'enfant ou à prendre en charge dans des thérapies individuelles ou de groupe le sujet délinquant. Il est aussi là dans un travail de soutien de l'équipe dans son rôle quotidien car parfois le jeune délinquant peut paraître insupportable pour l'institution à travers la souffrance qu'il y dépose. Ce qui peut parfois amener l'équipe dans une attitude de rejet vis-à-vis de l'enfant ou du jeune. Le psychologue aide l'équipe à créer le lien objectal satisfaisant pour l'enfant.

Le rôle d'un psychologue ou d'un psychiatre dans une équipe psychosociale est nécessaire, notamment au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. Il aide l'équipe à comprendre la signification de la conduite délinquante, spécialement en essayant de lui faire dépasser les réflexions sur le moment présent... pour réintégrer les problèmes actuels dans toute l'histoire et la dimension du sujet, ses premières relations d'enfant, l'évolution de ses placements, de sa vie scolaire, de ses incidents avec la société, des circonstances qui ont précédé sa naissance, de l'existence ou d'un couple parental, de la structure familiale, du rôle de la bande, ou de l'influence du milieu. Le psy aide les éducateurs à analyser leurs propres conduites et leurs rendements car les éducateurs dans leurs tâches verront impliquer leurs personnalités.

Dans la relation d'aide qu'apporte la clinique institutionnelle que nous proposons l'institution veille à ce qu'elle ne remplace pas la famille de l'enfant. Elle est juste un relais, un fil conducteur ou un pont qui soigne aussi progressivement la relation entre l'enfant et sa famille. Car la famille est quelque mise en cause dans la responsabilité de la délinquance chez nos sujets, alors l'accompagnement familial est nécessaire pour recréer un nouveau cadre familial où le rôle de chaque acteur est rétabli pour permettre à l'enfant d'évoluer dans un environnement favorable à son intégration sociale.

Dans notre étude, on peut remarquer que la délinquance chez nos sujets est surtout un symptôme de la relation du jeune avec sa famille soit à travers les ruptures ou à travers la défaillance du lien. Alors l'accompagnement familial est donc utile. D'ailleurs certains des jeunes de plaignent de leurs liens avec leurs familles.

- Notre deuxième piste de travail consiste à renforcer et à soutenir à l'équipe socio-éducative dans leurs rôles quotidiens. Car la guidance

éducative joue un rôle très important dans la construction du surmoi chez le jeune délinquant. La confrontation du jeune délinquant à la réalité quotidienne à travers la pratique du respect et de la réciprocité, par la pratique du règlement intérieur de l'institution, par l'exécution des tâches quotidiennes, permet de remettre ce dernier dans la dynamique sociale. Cela participe à une construction de sens chez le jeune délinquant en ayant en idée que le respect des règles sociales et les exigences du travail valorisent les individus au sein de notre société.

La guidance éducative doit répondre à un environnement où le jeune délinquant est valorisé par des renforcements positifs lorsqu'il accomplit une évolution positive. Les satisfactions narcissiques leur donnent plus de confiance à mieux faire davantage. Les adolescents désinvestissent vite dans des contextes qui sont moins gratifiants. Même si parfois la répétition des actes délictueux peut paraître insupportable pour les éducateurs, ils doivent apprendre à communiquer avec lui au milieu des discours ou comportements les plus tonitruants. Ces éducateurs parfois eux aussi ont besoin d'être soutenus ou accompagnés.

Enfin une clinique institutionnelle suppose un cadre structuré, avec des activités précises et claires qui aident les jeunes à se structurer.

Au delà de l'équipe éducative à un premier niveau, le psy à travers des entretiens individuels ou de groupe à un second niveau intervient dans la prise en charge psychologique du jeune délinquant.

- Les entretiens individuels sont des outils indispensables pour aider le jeune dans leurs parcours faits de deuils ou de ruptures, parfois de traumatismes ou dans leurs comportements ou encore pour établir avec eux des projets de vie... Bref, les entretiens individuels permettent d'établir une relation d'aide personnelle avec le jeune.
- Les entretiens de groupe sont aussi d'une grande nécessité pour partager des questions d'ordre commun liées à leur vécu soit dans leur passé, soit dans leur quotidien au centre ou encore soit dans leur futur. C'est des moments de construction collective mais aussi personnelle.

Dans notre pays le Bénin, l'apport des psy présentera une grande ouverture et une richesse clinique dans l'assistance éducative des enfants ou des adolescents en difficultés psychosociales.

4.4- Les limites et insuffisances de notre étude

Notre étude a porté sur les facteurs psychologiques et les attitudes éducatives susceptibles de conduire l'enfant à la délinquance juvénile. Cette recherche a su montrer que des facteurs affectifs liés au milieu familial ainsi que des attitudes éducatives inadéquates auraient fragilisé l'attachement des enfants à leurs parents, la supervision et le contrôle parental, sources de délinquance.

Nos hypothèses ont été vérifiées. Toutes fois la taille de notre échantillon est très réduite. Il serait donc très prétentieux de faire des généralisations bien que plusieurs travaux sur le plan national ou international ont conforté en partie nos résultats. Egalement notre étude ne s'est intéressée seulement à la délinquance masculine malgré qu'il existe des centres d'accueil de jeunes adolescentes même si elles sont en nombre insignifiant par rapport aux jeunes délinquants. Ceci nous aurait permis de faire une étude comparative et d'apprécier l'évolution de la délinquance féminine juvénile au Bénin.

Aussi beaucoup de paramètres n'ont pas été étudiés dans notre recherche. Il s'agit par exemple du rôle de la fratrie dans le développement des conduites délinquantes ; des tendances de personnalités que développent nos sujets ; du lien entre les mass media et la délinquance juvénile ; de la nature des conduites délinquantes par exemple : le vol, de l'évolution des conduites délinquantes de nos sujets au sein de l'institution d'accueil et d'autres encore que nous n'aurions pas perçus.

Nous précisons que notre discussion aurait été plus riche si au plan des recherches ont abordé l'aspect psychologique de la délinquance juvénile. Notre contribution à cette recherche fait partie des moindres travaux qui ont été réalisées, nous avons donc éprouvés des difficultés à asseoir une discussion plus ou moins élaborée.

Compte tenu de notre disponibilité financière et du temps très court que nous avons, notre étude n'est qu'une amorce d'une recherche à un niveau supérieur que nous poursuivrons en prenant en compte des facteurs cette fois-ci inconsiderés en vue d'une étude plus élargie et approfondie. La délinquance juvénile restera un thème d'actualité d'autant plus qu'elle évolue avec de nouvelles formes en fonction des époques.

CONCLUSION

La délinquance juvénile est une préoccupation qui menace l'avenir de notre société quand on sait que notre population est essentiellement juvénile. L'adolescence, étant une période sensible de la vie, les jeunes sont souvent les acteurs de comportements anti-sociaux résurgents d'une société de plus en plus déstructurée, où la famille représente de moins en moins un cadre naturel pour l'épanouissement de l'enfant.

Ce sont nous qui avons permis de définir comme objectif d'analyser les facteurs, surtout psychologique et éducatif qui ont poussé les mineurs en conflit avec la loi, placés sous ordonnance du juge des enfants au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan.

La famille ou le milieu, étant le premier environnement de l'enfant, joue un rôle très déterminant dans la construction de la personnalité de ce dernier. De ce lien, nous avons estimé qu'il existerait au sein du milieu de vie de l'enfant des facteurs psychologiques et des attitudes éducatives qui sont responsables de la délinquance chez nos sujets enquêtés.

Ainsi, pour atteindre nos objectifs, nous avons tenu compte des différents paramètres qui peuvent entrer en jeu dans la délinquance chez l'enfant tels que : les séparations et les abandons, la polygamie, la fratrie, le placement chez les tuteurs, le cadre économique familial, l'enfance, le comportement social vis-à-vis des jeunes délinquants et les attitudes éducatives parentales.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons soumis à nos sujets une fiche d'entretien conçue suivant les différents aspects que nous avons définis ci-dessus. Ce qui nous a permis de recueillir des informations malgré les difficultés rencontrées.

Après analyse et discussion des résultats, il est ressorti que :

- Beaucoup de sujets soit **68,20%** ont perdu l'un au moins des deux parents. **18,20%** de sujets ont des parents divorcés. La plupart soit **77,30%** des sujets ont été abandonnés par l'un au moins des parents respectivement **45,47%** par la mère, **31,83%** par le père. Plus de la moitié des sujets soit **54,55%** des familles sont polygames. La majorité des sujets **77,30%** occupent une position extrême dans leur fratrie soit **63,70%** benjamins et **13,60%** d'aînés. Presque la moitié, **45,47%** des enfants ont vécu avec des tuteurs.

- **80,91%** des sujets ont grandi sous des attitudes éducatives inadéquates.
- 45,45%** des sujets ont été éduqués dans une indulgence excessive ou laxisme tandis que **27,28%** ont été éduqués dans un milieu persécuteur à savoir **18,18%** dans les menaces et insultes, et **9,10%** dans la brutalité.

Il apparaît clairement que nos hypothèses sont en majorité vérifiées. D'une part, la plupart de nos sujets ont évolué dans un environnement fait de carences ou de fragilités affectives, relevant de situations de séparations et d'abandons, de divorce, de polygamie, de la position fragile de nos sujets dans la fratrie, de la tutelle, du cadre socio-économique familial déficient avec toutes ses influences négatives sur le lien affectif entre parents et enfants, du comportement social négatif vis-à-vis des jeunes délinquants. Et d'autre part nos sujets ont été induits dans des attitudes éducatives inadéquates pour leur épanouissement psychosocial tels le laxisme, les menaces et les insultes, la brutalité.

Au regard de ces résultats, nous avons proposé comme pris en charge psychologique, une pédagogie institutionnelle ainsi que des thérapies individuelles autour des ruptures présentes dans la vie de nos sujets. Ceci ne peut que faire surtout à travers la qualité du lien dans le jeu transfert-contre transfert entre institution et jeunes, dans un cadre bien structuré avec des activités et des règles bien pensées pour leur construction sociale.

PLAN D'ACTION

En fonction de l'enjeu des facteurs psychologiques relevés dans cette étude :

- le personnel du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan est conseillé à recruter un psychologue dans son équipe. Son apport sera d'une grande utilité à la fois pour les enfants que pour les équipes.
- La présence d'un psychologue facilitera le travail systémique avec les familles car il implique parfois des problématiques psychiques ou psychologiques.
- Réfléchir sur le cadre d'accueil des jeunes car pour le moment très peu d'activités sont proposées aux jeunes. Cela suppose des moyens à offrir aux équipes mais aussi la formation de l'équipe éducative.
- Valoriser et renforcer positivement les moindres efforts faits par les jeunes. Il est remarqué que beaucoup subliment leurs tensions ou souffrances par les activités artistiques, et y réussissent d'ailleurs. Donc ces activités peuvent être bien développées.
- Dans la prise en charge de ces jeunes, la nécessité de réunions d'équipe régulière est très importante pour analyser l'évolution de chaque jeune et la qualité du soin que le centre lui offre. Ce dispositif est très important car ceci permet que le centre ne soit une nouvelle famille intolérable pour l'enfant ou une nouvelle prison pour l'enfant.
- Le Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan est peu connu, surtout qu'il peut mettre son expérience au service de jeunes ou de familles en souffrances qui ont besoin d'intercoluteurs. Il faut faire un travail de vulgarisation du Centre et de sensibilisation sur le phénomène de la délinquance juvénile.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- ADJAKLY Djatougbe Ablavi., Milieu familial et délinquance, cas des enfants du centre d'observation et de réinsertion sociale de Cavecelli à Lomé, mémoire de maîtrise de psychologie appliquée, 2006.
- 2- AGOLI-AGBO M., Pour une approche socio-économique de la délinquance juvénile à Cotonou. Rapport d'étude, n°24, mai 1996, page1.
- 3- ALLAIN H. Biologie et pharmacologie des comportements violents. Neuro Psy ; 12 : 441-447.
- 4- AMOUSSOUVI J., Les enfants de la rue à propos d'une enquête menée dans la ville de Cotonou. Thèse de doctorant, 1986.
- 5- ANANI C. ANANI G. ARON P. et al., L'homme du XX siècle et son esprit. Volume V, 3^{ème} Trimestre, 1972.
- 6- BABO J. B., Note concernant la délinquance juvénile et le CNSEA en République Populaire du Bénin, Multigraphie.
- 7- BACHA A. El. Quelques aspects particuliers de la délinquance juvénile dans certaines villes du Maroc. Revue internationale de politique criminelle. Nations Unies, décembre 1962, n°20, pp 11-21.
- 8- BAMIGBOTCHE M. TAIWO., Contribution à l'élaboration d'un indice de réinsertion sociale des mineurs suivis par le Centre National de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Mémoire de fin de formation à l'ENEAM, 2006.
- 9- BEE H. et BOYD D., Psychologie du développement. Les âges de la vie. De boeck, 2^{ème} édition, 76-294, 2003.
- 10- BELPAIRE., Relflets. Revue d'intervention sociale et communautaire, vol 6, n°1, p36-63, 2000.
- 11- BERGE A., Les milieux familiaux in Psychologie de l'enfant de la naissance à l'adolescence, DEBESSE M, Editions Bourrellier, 225-230, 1956.
- 12- BERTOLUS J., Le risque du temps in Pédagogie, éducation et culture, N°6, 512, 1969.

- 13- BERTRAND M., Self-image and delinquency : a contribution to the study of female criminality and woman's image in Acta criminologia, Montréal, PUF, Vol II, 73-137, 1969.
- 14- BOCHEREAUD D., CORCOS M., CLERVOY P., JEAMMET P. Délinquance infanto-juvénile, Encyclopédie Médico-chirurgicale (Elsevier, Paris), Psychiatrie, Pédiatrie, 1998, p3.
- 15- BORN M. THYS P. Délinquance juvénile et famille. Paris, L'Harmattan, Collections Sciences Criminelles, 2001.
- 16- BOURCOIS U. BERGONNIER-DUPUY. LE CAMUS J. La paternité au cours de la petite enfance : une implication du père in Education familiale Image de soi et compétences sociales, PRETEUR Y. et LEONARDIS M. Editions De Boeck Université, Bruxelles, 61-75, 1995.
- 17- BOVET J., Les aspects psychiatriques de la délinquance juvénile. OMS Genève, 1951, p95.
- 18- BOWLBY J., Attachement et perte. Paris, PUF, 1978.
- 19- BOWLBY J., Les troubles de l'attachement. In psy désir, 2004.
- 20- BOWLBY J., Soins maternels et santé maternelle. I Vol, OMS. Palais des Nations, Genève Editions, 1951.
- 21- BOWLBY J., Quarante Quatre Jeunes Voleurs. In Psychiatrie de l'enfant, 2007.
- 22- BRUNIAUX GALTIER., Quel avenir pour les enfants des familles défavorisées. Revue n°141, p85-92, 2005.
- 23- CHAMBOREDON JC. La délinquance juvénile. Rev Fr Sociol 1971 ; 3 : 360-377.
- 24- CHIROL C, SEGOND P. Délinquance des jeunes, homéostasie familiale et sociale. Bull Psychol 1980 ; 36 : 237-247.
- 25- CLOWARD, R. OHLIN, L. Delinquency and Oppoortuny. NY: Free Press, 1960.
- 26- COOLEY. C. H., The self-human nature and social order, Frees Press. Genève Ed., 1956.

- 27- COPPIETERS'T WALLANT R., Jeunesse marginilisé : espoir de l'Afrique. Editions L'Harmattan, 1992.
- 28- COSLIN PG. Les adolescents devant les déviances. Paris : PUF, 1996.
- 29- DESBUYST, C. JOOS, J. L'enfant et l'adolescent voleur, Bruxelles 1971.
- 30- DESPERT L., Enfants du divorce, Paris, PUF, 1957.
- 31- Dictionnaire de la psychanalyse, p200, 1993.
- 32- DJADOUILLE A., La psychologie scolaire. Paris, PUF, 1969.
- 33- DJASSOA G. C., Le phénomène de la marginalité juvénile à Lomé : bases psychologiques et problème de prise en charge Actes des journées scientifiques de l'Université du Bénin, Volume II, Les presses de l'U.B, 136-154, 1990.
- 34- DODSON F., Le père et son enfant. Editions Marabout, 1974, p52.
- 35- DORAY B., Toxicomanies et lien social en Afrique. L'Harmattan, Paris, 1994, 5-7.
- 36- DOSSOU S., Problématique de réinsertion socioprofessionnelle des mineurs en conflit avec la loi au CNSEA, mémoire de fin de formation à l'ENEAM, 2007.
- 37- DOUYON., Psychocriminogène. Montréal, PUF, 1972.
- 38- DURFE H. WOLF K. KINDERFORSCH Z. DUSS L. La méthode des fables en psychanalyse, Arch. De Psychol., Genève, 1940.
- 39- DUVET F. La galère : jeunes en survie. Paris : Fayard, 1987.
- 40- FLAVIGNY S. Supervision psychiatrique des équipes éducatives des actions de réparations des ruptures sociales en milieu naturel (équipes et clubs de prévention), Psychopathologie de l'adolescence. Confrontations psychiatriques, 1971 n°7 pp 225-239.
- 41- FLUGEL J. C., The Psycho-analytic study of the family. The Hogarth Press London Ed., I vol., 226p, 1948.

- 42- FREUD S., Abrégé de psychanalyse. Paris, PUF, 1949.
- 43- FREUD S., Three essays on the theory of sexuality. Standard Edition 7, 1905.
- 44- GUEDEGBE A. E., Contribution de l'assistant social à la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi. Cas du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan. Mémoire de fin de formation à l'ENAS, 2006.
- 45- GOUGBENOU J. Z., Contribution à l'étude de la délinquance infanto-juvénile en République Populaire du Bénin à propos des conclusions d'une enquête menée dans la ville de Cotonou. Thèse de doctorat, 1987.
- 46- Grand dictionnaire de la psychologie. Editions Larousse, Bordas, 2000.
- 47- HEUYER G., La délinquance juvénile. Paris, Payot, 1969.
- 48- Hélène VAILLE., Revue « Questions de communication : Où va la famille ? », Sciences humaines, Mensuel n°156, 2005.
- 49- HOUEDANOU M. T., Univers carcéral des mineurs au Bénin, mémoire de fin de formation à l'ENAS, 2007.
- 50- HUGOT S., Le problème de la délinquance juvénile à Dakar. Mémoire pour l'obtention du Diplôme du troisième cycle en Psychologie, Dakar, 1968.
- 51- Julian MELGOSA., Les adolescents et les parents. Editorial SAFELIZ, S, L, novembre 2000.
- 52- KARLIP. L'Homme agressif. Paris : Odile JACOB, 1996.
- 53- KARLIP. Neurobiologie des comportements violents. Neuropsychiatrie Enfance Adolescence, 1996 ; 45 : 1-5.
- 54- LEBOVICI, S. L'adolescent voleur et sa famille. Psychothérapie des liens de dépendance. Paris, Edition Payot, 2002.
- 55- LEIF J. et DELAY J., Psychologie et Education. Tome II. Paris, Fernand Nathan, 1973.

- 56- LEVY-SHIFF, R. The effect of father absence on young children in mother-headed families. *Child Development*. 1982, pp1450-1405.
- 57- LOEBER R. STOUTHAMER-LOEBER M., *Déviance et Société*. Vol. N°1, pp51-83, 1986.
- 58- MALEWSKA-PEYRE A., *Le processus de valorisation de l'identité et les stratégies identitaires*. Paris, PUF, 1990, p111- 141.
- 59- MAHAMAN A. *Les Mineurs et la Prison, impact du milieu carcéral sur les détenus mineurs face à la réinsertion sociale. Etude faite à la prison civile de Niamey. Mémoire de fin de formation à l'ENAS*, 1994.
- 60- MAILLOUX N., *Jeunes sans dialogue in Criminologie pédagogique*, Paris, Ed Fleurus, 45, 1971.
- 61- MAILLOUX N., *Les aberrations du développement psychosocial et la personnalité du délinquant in Contributions à l'étude des sciences de l'homme* , Tome V, Montréal, Edition du Lévrier, 138-157, 1962.
- 62- MOTTIER C. *Physionomie de la délinquance juvénile à Dakar*. Ministère De la Justice- Service de l'Education Surveillée, mai 1975, p72.
- 63- MUCCHIELI L., *La place de la famille dans la genèse de la délinquance*. In *Regards sur l'actualité*, n°268, pp31-42, 2001.
- 64- MUCCHIELI L., *Evolution de la délinquance juvénile : essai de bilan critique in Vie sociale*, N°3, 21-47, 2002.
- 65- MUCCHIELI L., « L'analyse de contenu des documents ». Paris, ESF, 1979.
- 66- MUCCHIELI R. *La personnalité de l'enfant*. Les Editions sociales Françaises, 3^{ème} Edition, 1963.
- 67- MUCCHIELI R. *Comment ils deviennent délinquants ?* Paris, ESF, 1965.
- 68- MUSSEN P. et PAYNE D., *Parent-child relationship and father identification among adolescent boys*. In *J. Abnorm. Soc. Psychol.*, N°52, 358-362, 1956.

- 69- NEYRAND G., L'enfant face à la séparation des parents: une solution, une résidence alternée, 1989.
- 70- Petits codes DALLOZ. Code Pénal. Paris : Jurisprudence Générale DALLOZ, 1980, 1104p.
- 71- Philippe GUTTON et Al., Adolescence Homosexualité. Revue publiée avec le concours de l'Université Paris VII et du Centre National de Lettres, printemps 1989, Tome VII, n°1.
- 72- Rapport mondial sur la jeunesse, Unicef, 2005.
- 73- Rapport d'étude sur la délinquance juvénile au Bénin. Homo consultio, bureau d'études pour les grands travaux d'ingénierie économique et financière, mars 2006.
- 74- REYMOND-RIVIER B., Le développement social de l'enfant et de l'adolescent. Bruxelles, 5^{ème} Edition, Charles DESSART, 1965.
- 75- Roland Coenen., Revue, Une anthropologie de l'adolescence à risques. Editions Erès, 2004.
- 76- SPITZ R., La première année de la vie de l'enfant. Paris, PUF, 1958.
- 77- TOURNIER, V. Le rôle de la famille dans la délinquance des jeunes. Revue Futuribles, avril 2002.
- 78- TOURNYOL DU CLOS L., La délinquance des jeunes : les profils, les causes, les évolutions. L'Harmattan, 255p, 2007.
- 79- TSCHOUNGUI S.P. ZUMBACH P. Diagnostic de la délinquance juvénile au Caméroun. Revue internationale de politique criminelle. Nations unies, décembre 1962, n°20 pp45-55.
- 80- VALZELLI L. Psychobiology of aggression. New York: Raven Press, 1991.
- 81- VINCENT R., A la découverte de votre enfant. Paris, Editions Retz, 1981.
- 82- VITTIELLO B, Stoff DM. Subtypes and their relevance to child psychiatry. J Am Acad Child Adolesc Psychiatry 1997; 35: 307.

- 83- WALLON H., Evolution psychologique de l'enfant. Paris, Armand COLLIN, 1968.
- 84- WINNICOTT DW., La tendance antisociale. In : De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris, Payot, 1969, 292-302.
- 85- YODA M. La prise en charge de l'enfance inadaptée. A propos d'une enquête faite sur 50 enfants suivis par le Centre National de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan de 1982 à 1987. Rapport de fin d'études à l'ENAS, 1987.

ANNEXE

Les catégories socioprofessionnelles

Nous avons regroupé les catégories socioprofessionnelles en trois classes :

CSP I : Catégorie socioprofessionnelle inférieure

- 12- Ouvriers
- 13- Employés subalternes
- 14- Petits revendeurs
- 15- Petits artisans
- 16- Paysans

CSP II : Catégorie socioprofessionnelle

- 17- Cadres moyens du public et privé
- 18- Commerçants moyens

CSP III : Catégorie socioprofessionnelle supérieure

- 19- Cadres supérieurs du public et du privé
- 20- Gros commerçants

Fiche d'enquête

I- Identification

Code d'identification

Age.....

Sexe.....

Formation

Ethnie ou origine..... Religion

II- Motif de placement au centre

2-1- Qu'est ce qui a entraîné ton placement au centre ?

Fugues

Ecole buissonnière

Vol

Bantidisme

Violences

Autres à préciser

2-2- Depuis quand tu es au centre ? []

III- Structure familiale

3-1- Tes deux parents naturels sont-ils vivants ? Oui Non

Sinon

a- Père décédé, mère vivante

b- Mère décédée, père vivant

c- Les deux parents décédés

3-2- Quel avais-tu au moment du (des décès) ?

.....

3-3- Vivais-tu avec les deux parents ? Oui [] Non []

Sinon

- a- avec le père seul []
- b- avec la mère seule []
- c- avec des tuteurs []
 - famille élargie ()
 - famille d'accueil ()

3-4- As-tu été abandonné par tes parents ?

Si oui

- a- le père []
- b- la mère []
- c- les deux parents []

3-5- Parmi les situations suivantes, laquelle correspond à tes parents naturels ?

- a- Ils sont mariés []
- b- Ils sont séparés pour cause de divorce []
- c- Ils sont séparés pour cause de décès de l'un des parents []

3-6- De quel de famille viens-tu ?

- a- Foyer polygame []
- b- Foyer monogame []

3-7- Quel est le nombre d'enfants du père et de la mère ?

Père..... Mère.....

3-8- Quelle est ta position dans la fratrie ?

3-9- Des frères et sœurs ont-ils eu aussi des comportements délinquants ? Si oui indique leur position dans la fratrie ?

.....

IV- Climat affectif familial

4-1- Comment vois-tu l'affection entre ton père et ta mère ?

.....
.....

4-2- Comment trouves-tu la communication entre les deux ?

.....
.....

4-3- Y a-t-il une fois de cas de violences entre les deux ?

Oui [] Non [] Préciser si plus.....

V- Affectivité de l'enfant et représentation de l'enfant

5-1- as-tu le sentiment d'être aimé par les parents ou tes tuteurs ?

.....

5-2- avaient-ils le temps de t'écouter ? Oui [] Non []

Si non pourquoi ?

.....

5-3- te sentais-tu en sécurité avec eux ? Oui [] Non []

Sinon comment réagis tu à cela ?.....

.....

5-4- que représentes-tu pour tes parents ?

.....

5-5- quelle image te fais-tu de toi ?

.....

5-6- quelle représentation te fais-tu de ton enfance ?

a- malheureuse []

b- heureuse []

VI- Cadre socio-économique familial

6-1- Activités professionnelles des parents

Père..... Mère.....

6-2- Dans quel type de quartier vis-tu ?

- a- Quartier populaire []
- b- Quartier de résidence []

6-3- Dans quel type d'habitat vivez-vous ?

- a- maison personnelle []
- b- location villa []
- c- location deux chambres salon []
- d- location chambre salon []
- e- location une chambre []

6-4- Combien de personnes partagent votre chambre ou maison ?

.....

6-5- Appréciez votre niveau de vie général ?

.....
.....
.....

VII- Comportement familial ou social face à l'acte délinquant ?

7-1- Quelle est la nature du lien que tu as gardé avec ta famille ?

.....

7-2- La famille te visite t-il au centre ?

.....

7-3- Comment les gens te voient dans la vie ?

.....

7-4- Comment réagis-tu à cela ?

.....

7-5- Quels sentiments cela te procure ?

.....

VIII- Attitudes éducatives et images parentales

8-1- Quelle image correspond à celle de tes parents ?

a- Père
Persécuteur [] autoritaire [] aimable []

b- Mère
Persécuteur [] autoritaire [] aimable []

8-2- se disputaient-ils souvent à propos de ton éducation ? Oui [] Non []

8-3- ton père ou ta mère prend-il des excitants ? Oui [] Non []

Si oui signaler qui.....

8-4- sont-ils alcooliques ? Oui [] Non []

Si oui signaler qui.....

8-5- lequel d'entre les deux domine dans le foyer ? Père [] Mère []
pourquoi ?

8-6- penses-tu que leurs activités professionnelles les empêchent de s'occuper de
vous ?

8-7- quelles les punitions que tu reçois à tes fautes ?
.....

8-8- as-tu le sentiment que tes parents sont responsables de ta situation ?
.....

IX- Relations avec les pairs, fréquentations, personnalité, scolarité

9-1- as-tu déjà une fois fait la rue ? Oui [] Non []
Si oui la durée.....

9-2- as-tu des amis ? Oui [] Non []
a- que sont-ils pour toi ? et pourquoi ?
.....
.....

b- que faites-vous souvent ensemble ?
.....

c- quels lieux fréquentent-vous ?
.....

d- avez-vous un leader de groupe ? Oui [] Non []
comment le trouves-tu ?.....

9-3- Personnalité

a- consommes-tu des excitants ?

alcool []

cigarette []

drogue []

b- as-tu participé à des bagarres violentes dans ta vie ? Oui [] Non []

c- comment réagis-tu à l'offense ?

.....

d- aimes-tu souvent solliciter les autres pour tes problèmes ? Oui [] Non []

e- que penses-tu de toi-même ?

.....

9-4- Niveau d'instruction

a- primaire []

b- secondaire []

c- niveau universitaire []

X- Relations avec le Centre et les perspectives d'avenir.

10-1- Comment trouves-tu le centre ?

.....

10-2- Penses-tu que le centre répond vraiment à ta demande ?

.....

10-3- Quels sentiments as-tu pour le centre ?

.....

10-4- Comment vois-tu ta réinsertion ?

.....

10-5- Exprimes tes attentes vis-à-vis du centre ?

.....

10-6- Ton projet d'avenir

Tables des matières

Introduction	1
1 ^{ère} partie : Problématique et cadres théoriques	3
Chapitre I : Problématique et cadres théoriques.....	4
Problématique.....	4
Cadres théoriques.....	7
Définitions des concepts.....	7
Délinquance juvénile.....	7
Milieu familial.....	8
Définition de quelques comportements courants dans le cadre de la délinquance juvénile.....	10
Le vol.....	10
La toxicomanie.....	10
La bande.....	11
La fugue.....	12
La violence.....	12
L'homosexualité.....	12
Approches théoriques.....	13
Approches psychologiques.....	13
Pratiques éducatives non cadrantes.....	17
Approches sociologiques.....	19
Travaux antérieurs.....	21
Chapitre II : Hypothèses, Variables et Objectifs de recherche	26
Hypothèses.....	26
Variables.....	26
Objectifs de recherche.....	26
Deuxième partie : Cadre méthodologique et résultats.....	27
Chapitre III : Cadre méthodologique.....	28

Population-Echantillon.....	28
Méthode de collectes et d'analyse des données.....	29
Instruments de collectes et d'analyse des données.....	30
Choix des méthodes et techniques.....	31
Chapitre IV : Résultats.....	32
Présentation et analyse des résultats.....	32
Motif de placement	32
Les facteurs psychologiques.....	32
Attitudes éducatives parentales.....	40
Les autres facteurs.....	40
Discussion des résultats.....	42
Prise en charge psychologique.....	61
Limites et insuffisances de notre étude.....	65
Conclusion.....	66
Plan d'action.....	68
Références bibliographiques.....	69
Annexe	76
Fin.....	85